



Revue de presse
Réseau des journalistes africains
Spécialisés sur le développement durable
et le changement climatique
Juillet 2022

1





Références : IRENA, FEM, UNCCD, BEI, CCNUCC, Convention de Minamata, Convention de Stockholm, PNUE, UICN, COP 22, Convention de Barcelone, Banque mondiale, Protocole de Kyoto, UNCDF, COP 26, GIEC, IPBES, BAD, FMI, CITES, PAAA, OMC, COMIFAC, FSC, OMS, COP 15, UNDP, SDG, COP 27, COP 21, Bonn Challenge.

Table des matières

Ernest Agbota (Bénin) ; Notre environnement en question : le péril de la disparition des savoirs météorologiques endogènes ; Radio Parakou/ORTB, juillet 2022.	5
Wallace Mawire (Zimbabwe) ; African And European Organizations To Collaborate At Africa Renewables Investment Summit ; Pan African Visions, July 2022.	5
Wallace Mawire (Zimbabwe) ; Government And Civil Society Meets To Review Zimbabwe’s Disaster Landscape ; Pan African Visions, July 2022.	7
Tiemoko Boubacar Bouare (Sénégal) ; Sénégal : lancement de l’initiative Climber ; Ouest TV, juillet 2022.	9
Tiemoko Boubacar Bouare (Sénégal) ; Sénégal : adaptations aux changements climatiques au niveau local ; Ouest TV, juillet 2022.	9
Romulus Dorval Kuessie (Cameroun) ; Important financement au Fonds pour l’environnement mondial ; Cameroon voice, 1 ^{er} juillet 2022.	10
Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE DU NORD : le PNUE et la BEI unissent leurs forces contre la pollution marine ; Afrik 21, 1 juillet 2022.	11
Josaphat Finogbé Dah-Bolinon (Bénin) ; Bénin – Sèmè-Podji : L’océan toujours plus dévastateur ; Sunvi Media, 1 ^{er} juillet 2022.	13
Romulus Dorval Kuessie (Cameroun) ; Cameroun : Des précipitations irrégulières entraînent des inondations ; Cameroon Voice, 4 juillet 2022.	15
Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE : Builders Vision et Bloomberg investissent 18M\$ pour les récifs coralliens ; Afrik 21, 4 juillet 2022.	17
Fulbert Adjimehossou (Bénin) ; Commune d’Abomey-Calavi : À Zinvié, un hôpital proscrit fermement les sachets ; La Nation, 5 juillet 2022.	19
Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE CENTRALE : la région la plus sensible au réchauffement de la planète ? Afrik 21, 7 juillet 2022.	20
Romulus Dorval Kuessie (Cameroun) ; Comment impliquer les jeunes à la protection de la nature ; Cameroon Voice, 7 juillet 2022.	22
Fulbert Adjimehossou (Bénin) ; Conservation des palmiers au Bénin : Leçons d’un journal de bord scientifique ; La Nation, 8 juillet 2022.	24





Edem Dadzie (Togo) ; Biodiversité/IPBES : « 70% des populations pauvres de la planète dépendent directement des espèces sauvages » ; Le Papyrus, 9 juillet 2022.	26
Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE : la BAD milite pour des DTS destinés à la résilience climatique ; Afrik 21, 11 juillet 2022.	27
Nouveau rapport de l'IPBES : Les valeurs de la nature sont rarement prises en compte dans les décisions politiques ; L'écologiste, 11 juillet 2022.	29
Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE : les peuples autochtones dépendent de 50 000 espèces menacés (IPBES) ; Afrik 21, 12 juillet 2022.	33
Boris Ngounou (Cameroun) ; KENYA : Uhuru Kenyatta, propulsé à la tête d'un programme d'adaptation climatique ; Afrik 21,13 juillet 2022.	35
Boris Ngounou (Cameroun) ; GABON : le Café accorde un nouveau financement de 150M\$ pour préserver les forêts ; Afrik 21, 14 juillet 2022.	37
Zubaida Mabuno Ismail (Ghana) ; Gov't to demolish "all structures at core areas of Sakumono Ramsar Site – Owusu-Bio reveals ; Zami Reports, July 14, 2022.	39
John Tsongo (RDC) ; Nyiragongo/Mudjoga: une innovation dans le monde agricole,... Quid ? Pana Radio, 15 juillet 2022.	42
Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE CENTRALE : la Comifac définit la gestion durable des écosystèmes forestiers ; Afrik 21, 18 juillet 2022.	45
Boris Ngounou (Cameroun) ; GAMBIE : le gouvernement suspend les exportations de bois pour protéger la forêt ; Afrik 21, 20 juillet 2022.	47
Rabah Karali (Algérie) ; Dérèglement climatique : l'Algérie bascule d'un pays semi-aride à un pays fortement aride ; DZ Charikati, juillet 20, 2022.	49
Zubaida Mabuno Ismail (Ghana) ; Environment: Major cities in Ghana to undergo greenery facelift- Jinapor ; Zami Reports, July 21, 2022.	51
Fulbert Adjimehossou (Bénin) ; Conservation de la biodiversité au Bénin : Le chemin qu'il reste à faire ; La Nation, 22 juillet 2022.	53
Zubaida Mabuno Ismail (Ghana) ; Kenya's Ogiek community promote a new vision for conservation in Africa ; China Dialogue, 22 July 2022.	56
Tiemoko Boubacar Bouare (Sénégal) ; Accès à l'énergie en Afrique : Les Sociétés d'Electricité d'Afrique à Dakar pour relever le défi ; Dakar Matin, 25 juillet 2022.	65
Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE : les zoonoses ont bondi de 63 % au cours de la dernière décennie ; Afrik 21, 25 juillet 2022.	70
Boris Ngounou (Cameroun) ; RDC : l'État met en vente 27 blocs pétroliers, au péril de la biodiversité ; Afrik 21, 25 juillet 2022.	72





Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE : l'Apac situe les peuples autochtones au cœur de la protection de la nature ; Afrik 21, 26 juillet 2022.	74
Eric Ojo (Nigeria) ; AfDB Justifies Priority For Climate Finance In Africa ; African Examiner, July 27th, 2022.	76
Adrienne Engono Moussang (Cameroun) ; Forêt d'Ebo : Une mission de contrôle prescrite au délégué régional du Littoral ; Swatch infos, Juillet 27, 2022.	79
Eric Ojo (Nigeria) ; Experts Harp On Urgency Of Climate Financing For Africa ; Metro Daily, 28 July 2022.	81
Boris Ngounou (Cameroun) ; COP 27 : le pape François invite les chrétiens à un mois de conversion écologique ; Afrik 21, 29 juillet 2022.	83
Zubaida Ismail (Ghana) ; Tree planting is not over – take advantage of the rains: Benito urges ; Zami Reports, 29 July 2022.	85
Edem Dadzie (Togo) ; Exploitation du pétrole et du gaz dans les aires protégées : Malgré les interpellations d'Africa Coal Network, le gouvernement de Félix Tshisékédi reste sourd ! Le Papyrus, 29 juillet 2022.	87





Ernest Agbota (Bénin) ; Notre environnement en question : le péril de la disparition des savoirs météorologiques endogènes ; Radio Parakou/ORTB, juillet 2022.

Pour écouter l'émission :

<https://drive.google.com/file/d/1FsGC9Q7SMOaHmWfHblRNSSFE4A0K956a/view>



5

Wallace Mawire (Zimbabwe) ; African And European Organizations To Collaborate At Africa Renewables Investment Summit ; Pan African Visions, July 2022.

To access the article : <https://panafricanvisions.com/2022/07/african-and-european-organizations-to-collaborate-at-africa-renewables-investment-summit/>

The Global Wind Energy Council (GWEC), the industry representative body for the wind energy industry globally, and SolarPower Europe, a member-led association for the European solar PV sector, have signed an agreement with RenewAfrica, and the Africa Solar Industry Association (AFSIA), to jointly organise the Africa Renewables Investment Summit (ARIS), an event that seeks to catalyse renewable energy investment for African countries.

Despite the continent's massive renewable energy potential, Africa only received 2% of the US\$2 trillion that was invested in renewable energy globally between 2000 and 2020. In order for Africa to meet its goal to achieve universal electricity access by 2030, at least US\$70 billion renewable energy investment yearly will be required, according to the International Renewable Energy Agency (IRENA).

ARIS plays a key role in catalysing renewable energy investment for Africa by bringing together major renewable energy stakeholders. The Summit in Cape Town will gather





renewable developers, institutional investors, development finance institutions, technology suppliers and African government stakeholders to explore ways to harness Africa's renewable energy potential, with some investment set to be facilitated right at the event.

Additionally, ARIS will explore opportunities for commercialisation and bankability of green hydrogen projects on the continent. Africa holds massive potential for Renewable hydrogen production, with potential opportunities for supply to world markets. Renewable hydrogen is widely viewed to be key for decarbonisation of various energy intensive industries, where electrification is less feasible, including steel production, transport, aviation, mining, and cement production. African production of renewable hydrogen, and its derivatives, has the potential to unlock immense economic opportunities for various countries on the continent.

ARIS is also supported by GET.invest, a European programme that mobilises investment in renewable energy in developing countries, supported by the European Union, Germany, Sweden, the Netherlands and Austria. The event will take place in Cape Town South Africa, from the 27 – 29th of September 2022, at the Cape Town International Convention Centre 2 (CTICC 2).

Some of the speakers confirmed for ARIS include Eskom CEO, Andre de Ruyter, Ben Backwell, CEO of the Global Wind Energy Council (GWEC), and WalburgaHemetsberger, CEO of SolarPower Europe, among others.

Commenting on the partnership, WalburgaHemetsberger, CEO of SolarPower Europe said, "Africa is a true 'sun continent'. As African economies grow, they present enormous potential for solar investment and deployment. ARIS is set to support next-level solar, and clean, green, secure energy for millions of African citizens."

John van Zuylen, CEO of the AFSIA said, "Based on the many requests we receive at AFSIA, we have noticed the great disconnect between solar project developers and financiers for projects in Africa. With the combined industry knowledge of all partners, ARIS will serve as the ideal match-making platform between stakeholders for all kinds of renewable energy projects."

Munyaradzi Jani, Executive Director at RenewAfrica added; "With ARIS, we are giving developers and investors a unique opportunity to explore renewable energy opportunities within both the public and private sectors in Africa. We didn't just want to host another talk-shop, we wanted to make an impact. Africa holds so much potential for renewable energy, and frankly now is the time for investors to ramp up investment on the continent. We are very excited to collaborate with industry leading organisations like GWEC, SolarPower Europe and AFSIA in putting together ARIS, and hope to help play a key role in accelerating Africa's energy transition."





Wallace Mawire (Zimbabwe) ; Government And Civil Society Meets To Review Zimbabwe's Disaster Landscape ; Pan African Visions, July 2022.

To access the article : <https://panafricanvisions.com/2022/07/government-and-civil-society-meets-to-review-zimbabwes-disaster-landscape/>



ActionAid-Zimbabwe, a global social justice federation working to achieve social justice, gender equality and poverty eradication has facilitated a national dialogue forum on climate change, disasters and the humanitarian situation in Zimbabwe held in Harare on 6 and 7 July, 2022 where civil society actors, government representatives and other partners including the media have met to review the country's disaster landscape in view of the proposed Disaster Risk Management and Civil Protection Bill, the government is in the process of putting together.



According to a statement by Kevin Maenzanise, Communications and Policy Officer, Zimbabwe Agriculture Growth Programme-VALUE Project being administered by ActionAid-Zimbabwe, Southern Africa has been affected by climate change in the past years, with cyclones frequenting the region.

He said that Cyclone Idai of March 2019, whose effects are still felt today, is one cyclone which devastated Southern Africa, including Zimbabwe, and should have been the turning point for the Southern African countries in terms of revisiting their disaster management frameworks.

Zimbabwe, being in Southern Africa, is grappling with the impact of the climate change and its related humanitarian consequences.

He said that apart from climatic shocks, two other interlocking shocks are driving humanitarian needs in Zimbabwe such as economic challenges and the COVID-19 pandemic with its related containment measures.

The government of Zimbabwe is in the process of putting together a Disaster Risk Management and Civil Protection Bill, whose principles were approved by Cabinet on 7 June 2022.

The Bill is expected to address several legislative and policy shortcomings in the country's disaster management system.

The National dialogue, brought together various stakeholders from government, academia, civil society organizations and UN Agencies to share ideas and to come up with recommendations to government and other relevant stakeholders with a view to enhancing the disaster management legislation and policy framework.

The national dialogue focused on reviewing the Zimbabwe's disaster landscape for the past 10 years, reviewing the existing domestic funding mechanisms and allocations for disaster management in the country, discussing and reviewing the involvement and participation of special interest sections of the populations, such as women, youth, and people with disability in disaster management systems and decision-making structures.

The dialogue is expected to facilitate the understanding of the disaster landscape of Zimbabwe for the past five to 10 years and how the fast-changing situation is impacting on the country, to facilitate means of enhancing domestic funding mechanisms and allocation for disaster management, to identify how the Disaster Risk Management and Civil Protection Bill could incorporate the special interest groups such as women, youths, and people with disability in disaster management and humanitarian response decision making structures and public works.





Tiemoko Boubacar Bouare (Sénégal) ; Sénégal : lancement de l'initiative Climber ; Ouest TV, juillet 2022.

Pour voir le reportage : <https://drive.google.com/file/d/13m-Q3Y54GXSqWa9ayP3ohpoVQ90XR7QB/view>



Tiemoko Boubacar Bouare (Sénégal) ; Sénégal : adaptations aux changements climatiques au niveau local ; Ouest TV, juillet 2022.

Pour voir le reportage :

<https://drive.google.com/file/d/1Nkyls1OWirbb3w3oCfwCIOJGEGsY3Nu/view>



Romulus Dorval Kuessie (Cameroun) ; Important financement au Fonds pour l'environnement mondial ; Cameroon voice, 1^{er} juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://cameroonvoice.com/news/2022/07/01/important-financement-au-fonds-pour-lenvironnement-mondial/>



10

Mobilisé par vingt-neuf gouvernements donateurs, un financement de cinq milliards de dollars a été remis au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour les quatre années à venir.

C'est un appui nettement à la hausse pour le Fonds pour l'environnement mondial ; 5,33 milliards de dollars, soit une augmentation de 30 % selon les estimations. Ce don de 23 gouvernements va couvrir la huitième période de programmation de l'entité entre juillet 2022 et juin 2026. Cette somme sera sans doute d'un grand apport pour le Fonds pour l'environnement mondial. Ce d'autant qu'il œuvre pour l'éradication de nombreux problèmes relatifs à la biodiversité, la perte de forêts, la santé des océans, la lutte contre la pollution, la réduction des effets du changement climatique.

Dans la mosaïque des priorités du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour la huitième période de sa programmation (FEM-8) il y a la dégradation des sols, les produits chimiques et déchets, l'atténuation des pressions sur les océans et les eaux internationales. Une part importante de ce financement est dédiée à 11 programmes intégrés orientés vers



les menaces comme la dégradation de l'environnement liée aux villes, aux systèmes alimentaires, aux plastiques, à l'eau et à la gestion des forêts.

Entre les lignes de son communiqué, le Fonds pour l'environnement mondial a rappelé qu'il est le seul fonds multilatéral axé sur la biodiversité et le mécanisme de financement de la Convention sur la diversité biologique. Il est dédié également au financement de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention de Minamata sur le mercure et la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.

Le FEM aide les pays en développement à respecter leurs obligations internationales et les engage à œuvrer à l'adoption consensuelle des textes réglementaires qui protègent l'environnement. En la matière, le Fonds pour l'environnement mondial donnera le ton de l'élaboration du nouveau cadre mondial pour la biodiversité dont l'adoption est prévue cette année.

Afrik 21

11

Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE DU NORD : le PNUE et la BEI unissent leurs forces contre la pollution marine ; Afrik 21, 1 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-du-nord-le-pnue-et-la-bei-unissent-leurs-forces-contre-la-pollution-marine/>



Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque européenne d'investissement (BEI) lancent l'initiative d'assistance technique des points chauds de pollution méditerranéenne (MeHSIP), du Fonds pour





l'environnement mondial (FEM). Financé à hauteur de 4 millions de dollars, ce projet vise à réduire la pollution dans l'environnement marin et côtier méditerranéen. L'Égypte et la Tunisie font partie des trois pays bénéficiaires du projet.

C'est l'une des retombées de la Conférence des Nations unies sur les océans, qui se tient du 27 juin au 1er juillet 2022 à Lisbonne la capitale du Portugal. Ricardo Mourinho Félix, le vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI), et Susan Gardner, la directrice de la division Écosystèmes du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), ont saisi cette occasion pour lancer l'Initiative d'assistance technique des points chauds de pollution méditerranéenne (MeHSIP). Les deux parties ont convenu de soutenir la préparation de projets d'investissement prioritaires pour réduire la pollution dans les environnements marins et côtiers des trois pays du sud de la Méditerranée, à savoir l'Égypte, la Tunisie et le Liban.

Environ 229 000 tonnes de déchets plastiques par an dans Méditerranée

Le bassin méditerranéen est l'une des mers les plus appréciées au monde. La région comprend un vaste ensemble d'écosystèmes côtiers et marins qui offrent des avantages précieux à l'ensemble de ses 250 millions d'habitants côtiers. Cependant, la mer Méditerranée est confrontée à de multiples pressions causées par les activités humaines, notamment la contamination chimique, l'eutrophisation, la pollution par les déchets marins et la surexploitation.

Dans un rapport publié le 27 octobre 2020, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) révèle qu'environ 229 000 tonnes de déchets plastiques sont déversées chaque année dans la mer Méditerranée. C'est l'équivalent de plus 500 de conteneurs d'expédition par jour. Cette pollution est engendrée par une mauvaise gestion des déchets.

Le lancement de MeHSIP marque un progrès vers la réalisation des engagements pris lors de la 22e réunion des parties contractantes (COP 22) à la convention de Barcelone et à ses protocoles sur les mesures régionales de prévention et de réduction de la pollution provenant des stations d'épuration des eaux usées.

L'initiative MeHSIP fait partie des sept projets du «Med Programme (2020-2024) », d'un coût global de 42 millions de dollars, financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), et mis en œuvre par le Plan d'action pour la Méditerranée du PNUE. Ce programme vise à promouvoir une gestion adéquate et rationnelle de l'eau, des eaux usées, des déchets solides et des émissions industrielles dans la région sud de la Méditerranée.



Josaphat Finogbé Dah-Bolinon (Bénin) ; Bénin – Sèmè-Podji : L’océan toujours plus dévastateur ; Sunvi Media, 1^{er} juillet 2022.

Pour accéder à l’article : <https://sunvimedia.info/erosion-cotiere-locean-toujours-plus-devastateur-a-seme-podji/>



L’océan continue d’engloutir les habitations du quartier de Sèyivè (14 juin 2022) et fait d’eux des squatteurs malgré les efforts du gouvernement et d’autres initiatives des partenaires techniques et financiers du pays © Finogbé / Sunvi Média Com

De jours en jours, les habitants des quartiers Sèyivè, PK 10 et environ dans la commune de Sèmè-Podji assistent impuissamment à l’érosion côtière. Les initiatives tant communales que gouvernementales peinent à freiner l’élan dévastateur de l’océan.

D’un mètre en 2010, l’océan avance aujourd’hui à plus de 25 m par an avec des dégâts inestimables. Habitations englouties, populations naturellement chassées et devenant du coup des sans-abris ou des squatters et disparition progressive de la berge. Le tableau est si sombre et l’avenir si inquiétant. Les travaux confortatifs n’ont protégé que les zones de





Donaten, quartier Jack et environ. Mais selon les dires du chef quartier de Sèyivè, le problème s'est déplacé pour trouver refuge dans la commune de Sèmè-Podji.

« Lorsqu'on réalise des travaux confortatifs à l'ouest, cela impacte les habitants de l'est. Et à cette allure, si rien n'est fait, même le poste de péage-pesage d'Ekpè sera atteint ». A confié Michel Jérôme Dossou, secrétaire général de l'Association de développement socio-économique et culturel de Seyivè à nos confrères de 24h au Bénin en 2017. Malgré les efforts du gouvernement depuis lors, les résultats peinent à soulager les habitants.

Dans un témoignage que nous avons recueilli, Adophe Hounton, administrateur des biens de feu Hounton dit ne plus être en mesure de bénéficier de l'héritage que leur a légué leur feu père. Quand nous étions encore plus jeunes, confia-t-il, nous voyions l'océan de très loin si nous étions sur la terrasse de cette maison. En moins de 20 ans, nous voici sur une terrasse presque détruite par cet océan qui ravage d'ailleurs tout sur son chemin.

Comme vous pouvez le constater, nous ne pouvons plus habiter cette maison à moitié engloutie par la mer. Larmes aux yeux, Adolphe confie qu'il squatte depuis quelques mois pour faute d'habitation et de moyens de relogement. Il a donc lancé un appel aux autorités à divers niveaux pour des mesures plus urgentes en faveur de ces habitants.

Le dernier épi s'étant arrêté sur la limite PK 10 – Sèyivè, ce dernier quartier subit drastiquement les affres de l'érosion puisque la vague se dirige vers les côtes de ce quartier et pour absence des épis, les dégâts s'installent.

Des projets qui peinent à soulager les habitants

Le gouvernement ne tarit pas d'initiatives en matière de lutte contre l'érosion côtière sur les berges du Littoral. Des travaux confortatifs à l'éducation éco-citoyenne, les gouvernements successifs du Bénin ont tenté, chacun avec les moyens financiers disponibles, de combattre en vain ce fléau.

En juillet 2017, le ministre du cadre de vie, José Tonato, avait procédé au lancement officiel de la deuxième phase de la lutte contre l'érosion côtière à l'Est de Cotonou. La première phase dudit projet avait englouti une bagatelle somme de 40 milliards de francs CFA. Mais la faiblesse de cette phase, c'est le délai trop long entre la phase des conclusions de l'avant-projet détaillé et celle de la mobilisation des fonds. Ce qui a fait que les résultats n'ont pas été aussi concluants ; d'où l'importance de la seconde phase afin d'achever ce que la phase 1 n'avait pas pu accomplir. A terme, selon le ministre Tonato en son temps, cette phase devrait permettre la protection des côtes sur une distance de 121 kilomètres de côtes dont dispose le Bénin. L'objectif visé est de développer le tourisme balnéaire et d'autres activités touristiques pour rentabiliser les nombreux investissements que le régime Talon a engagés dans son Programme d'action du gouvernement (PAG).





Le projet URBACOT « Observatoire des dynamiques Urbaines Côtières en Afrique de l'Ouest », porté par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD Bénin) et associant le laboratoire PRODIG (UMR8586) et l'Université d'Abomey-Calavi, vise, quant à lui, à développer les recherches urbaines dans la zone côtière ouest-africaine. Dans ses nombreuses activités, le projet devrait s'intéresser aux enjeux environnementaux de cette zone côtière fragile et en tension soumis à de fortes pressions anthropiques et à des risques (inondations, érosion côtière, etc.).

En accord avec le gouvernement béninois, la Banque mondiale, à travers le projet WACA (Programme de gestion du Littoral ouest-africain), développe une politique de lutte contre l'érosion côtière dans le pays. Suivant la fiche statistique de ce projet, le Bénin compte actuellement 1.9 million d'habitants vivant sur les côtes. Soit un taux de 17% de la population totale du pays. Au même titre, 1.8 millions (97% de la population côtière) constituent la population urbaine côtière.

Les différentes études réalisées ont démontré que la zone côtière autour de Cotonou reflète le mouvement dominant du sable d'ouest en est, créant visiblement une accumulation de sable à l'ouest du port et une érosion à l'est (comprenant les quartiers Donaten, PK 10 et Sèyivè).

De nombreuses études ont également montré que le réchauffement de la terre et les actions anthropiques en milieux littoraux sont les principaux facteurs de la transgression océanique. L'érosion côtière est donc devenue un enjeu et un défi pour toutes les nations. Et ce défi, le littoral béninois et les côtes de Cotonou et environs payent le prix depuis peu. Mais en attendant que les efforts aboutissent pour soulager les habitants de Sèyivè et de Sèmè-Podji, l'océan continue toujours son chemin dévastateur.

15



Romulus Dorval Kuessie (Cameroun) ; Cameroun : Des précipitations irrégulières entraînent des inondations ; Cameroon Voice, 4 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://cameroonvoice.com/news/2022/07/04/cameroun-des-precipitations-irregulieres-entraiment-des-inondations/>

Particulièrement abondantes, les précipitations irrégulières au Cameroun induisent des inondations davantage favorisées par l'incivisme des populations et du gouvernement.





À une hauteur impressionnante, les eaux ont inondé l'espace commercial baptisé « Avenue Kennedy » à Yaoundé dans la matinée du 28 juin 2022. Des véhicules et autres étales investis par le flot de ce torrent incontrôlable ; des populations piégées dans une piscine géante créée par les précipitations irrégulières. L'image était saisissante. « Quand il pleut, on souffre. Il y a l'inondation partout », confie Mama Anne, commerçante dans cet espace.

Son collègue Arthur n'en dit pas moins « L'eau était au-dessus des voitures. Les gens nageaient même dans l'eau. Moi-même, j'étais dépassé. C'est très catastrophique quand il pleut ici. Quand ça commence, je pars me cacher. Ce n'est que quand la pluie cesse que je reprends mon travail », se désole le vendeur de vêtements.

C'est après plusieurs heures et quelques manœuvres de canalisation que l'ambiance est revenue à la normale. Ce calvaire qui devient monnaie courante dans cet espace commercial dans de nombreux autres marchés et villes camerounaises où les précipitations irrégulières font déborder les cours d'eau de leur lit. À l'inconfort que cause cette hausse anormale des précipitations irrégulières, il y a le fait qu'elle est défavorable pour l'évolution des cultures au Cameroun.



Des années que la situation perdure et pratiquement pour les mêmes raisons. À côté de l'incivisme des populations qui se livrent très souvent à des constructions anarchiques, ces précipitations irrégulières sont induites également par le dépôt des ordures ménagères dans l'espace public ; ce qui bouche le passage des eaux. Le gouvernement est également pointé du doigt pour sa négligence dans le curage des caniveaux et le suivi des initiatives prises pour prévenir le débordement des eaux. Les changements climatiques sont la principale raison de ces situations désagréables.

En effet, il était d'usage que cette période soit marquée par la saison sèche (cycle climatique du Cameroun). Ces précipitations irrégulières viennent confirmer le fait des variations du climat sur l'ensemble du territoire national camerounais. Si les récentes situations n'ont pas eu de quoi alarmer en hauts lieux au Cameroun, les inondations, qui ont déjà causé des pertes en vies humaines et de nombreux déplacements, incitent à des actions plus responsables à l'endroit de l'environnement.

Afrik 21

17

Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE : Builders Vision et Bloomberg investissent 18M\$ pour les récifs coralliens ; Afrik 21, 4 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-builders-vision-et-bloomberg-investissent-18m-pour-les-recifs-coralliens/>



Builders Vision et Bloomberg Philanthropies s'engagent à injecter 18 millions de dollars américains dans le Fonds mondial pour les récifs coralliens (GFCR).





L'annonce a été faite le 28 juin 2022 à Lisbonne lors du Forum sur l'investissement dans l'économie bleue durable, organisé par les gouvernements du Kenya et du Portugal.

En marge de la Conférence des Nations unies sur les océans, tenue du 27 juin au 1er juillet 2022 à Lisbonne au Portugal, les gouvernements portugais et kenyan ont co-organisé un forum sur l'investissement dans l'économie bleue durable. Et l'initiative a débouché entre autres, sur une augmentation du capital du Fonds mondial pour les récifs coralliens (GFCR). Grâce à deux nouveaux engagements totalisant 18 millions de dollars américains, le capital du GFCR s'élève désormais à 170 millions de dollars américains.

Le plus grand des deux apports est celui de Builders Vision, une plateforme d'impact offrant des outils philanthropiques et des investissements polyvalents aux personnes et aux organisations engagées dans le développement durable. Builders Vision investi de 5 à 10 millions de dollars américains dans le fonds d'actions du GFCR, ainsi qu'une contribution de 5 millions de dollars au fonds de subventions catalytique du GFCR.

Alors que Bloomberg Philanthropies rejoindra quant à lui la coalition GFCR avec un investissement de 8 millions de dollars américains. Bloomberg Philanthropies travaille à l'amélioration des conditions de vie de millions de personnes dans 941 villes et 173 pays. L'organisation philanthropique englobe l'ensemble des dons de son fondateur, l'homme d'affaires Michael Rubens. Bloomberg, y compris ceux de son entreprise, Bloomberg LP qui est un groupe financier américain spécialisé dans les services aux professionnels des marchés financiers et dans l'information économique et financière.

18

Des récifs coralliens menacés par le réchauffement climatique

La coalition GFCR accueille Builders Vision et Bloomberg Philanthropies dans un contexte marqué par la disparition des écosystèmes récifaux à travers le monde, à cause du changement climatique, des tempêtes, de la pollution ou encore de la surpêche. Dans une étude présentée en décembre 2021 en marge de la 26e conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP26), des chercheurs indiquent que les récifs coralliens ne vivent et prospèrent qu'à des températures comprises entre 25 °C et 40 °C. Et si la température dépasse cette limite, les récifs blanchissent et finissent par mourir.

Les activités anthropiques ont également un impact négatif sur le développement des récifs coralliens. En mer Rouge par exemple, ces activités anthropiques se traduisent notamment par des méthodes de pêche illégales et destructrices, des développements côtiers et terrestres non durables qui provoquent l'envahissement et la pollution dans les zones de récifs coralliens, ainsi que la surcapacité du tourisme.



Fulbert Adjimehossou (Bénin) ; Commune d'Abomey-Calavi : À Zinvié, un hôpital proscrit fermement les sachets ; La Nation, 5 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://lanation.bj/commune-dabomey-calavi-a-zinvie-un-hopital-proscrit-fermement-les-sachets/>



Nul n'entre dans cet hôpital s'il est détenteur d'un sachet plastique

L'usage des sachets plastiques est interdit par la loi au Bénin. Mais la mesure peine à prendre, sauf dans les milieux où un contrôle strict est mis en place, comme à l'Hôpital « La Croix » de Zinvié.



LIRE AUSSI: Protection du littoral et lutte contre l'érosion côtière: Le Bénin et le Togo bénéficiaires d'un important financement

À l'entrée de l'hôpital, les agents de sécurité sont aux aguets. Ils ne recherchent a priori ni arme à feu ni drogue. Un communiqué en date du 13 juin 2022 dévoile l'objet de cette vigilance : « Il est formellement interdit de faire entrer des sachets dans l'enceinte de l'hôpital ». À ceux qui tenteraient de dissimuler ces emballages prohibés pour en faire usage dans cette formation sanitaire située à 35 km de Cotonou, la sanction est sans appel. « Le non-respect du principe est passible d'une amende de 10 000 F Cfa », précise ce communiqué signé du Père directeur Marius Yabi. Ce dimanche 3 juillet 2022, Célestin Gnonlonfoun Ahouandjinou rappelle la consigne chaque fois qu'un garde-malade franchit le seuil du portail avec un colis. « Nous avertissons toujours les usagers de ne pas entrer dans l'enceinte de l'hôpital avec des sachets au risque de payer une amende. On exige d'eux d'acheter des sacs réutilisables pour y mettre leurs objets. Certains banalisent la mesure mais une fois à l'intérieur, ils sont confrontés à la dure réalité », confie-t-il. Déjà 6 ans que cette bataille dure ici. C'est-à-dire bien avant l'adoption au Bénin de la loi 2017-39 du 26 décembre 2017 portant Interdiction de la production, de l'importation, de l'exportation, de la commercialisation, de la détention, de la distribution et de l'utilisation de sachets en plastique non biodégradables au Bénin. Responsable du service Hygiène et Assainissement. Père Ferdinand Todoté, rappelle le contexte dans lequel cette interdiction a été actée. « D'abord, c'est salissant. Ensuite, à l'époque, l'hôpital ne présente pas ce visage de propriété. Il y a des endroits qui étaient occupés par des herbes et des arbres. Les gens déféquaient facilement dans les sachets puis les jettent dans le gazon. Ce qui contribuait à polluer le milieu. Devant ce constat, les confrères ont pris l'initiative d'interdire l'entrée des sachets plastiques », rappelle ce religieux.

Au nom de « la maison commune »

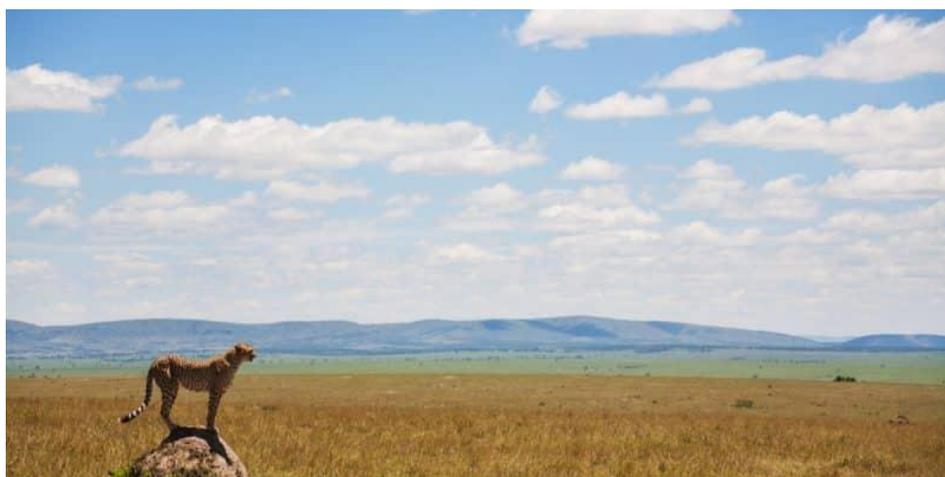
Au cours des échanges dans le jardin de l'hôpital ce 3 juillet 2022, d'autres impératifs sont évoqués. Un peu comme le Pape François l'a fait dans son encyclique Laudato Si' sur La Sauvegarde de la Maison Commune, Père Ferdinand Todoté propose de nous arrêter brièvement pour considérer ce qui se passe autour de nous, la culture du déchet qui affecte aussi bien les humains que la terre. « On a continué à défendre cette belle initiative parce que les sachets plastiques détruisent l'environnement dans lequel nous vivons. Par la combustion, le gaz qui se dégage nous rend malades. L'enfouissement de ces emballages ne permet pas au sol de respirer. Nous laissons ainsi un mauvais héritage à nos enfants. Nous n'avons pas une autre planète secours », justifie le responsable du service Hygiène et Assainissement. À « La Croix », la bataille est sans répit, à tambour battant. Les usagers s'adaptent, malgré eux. Entre deux coups de fil au chevet d'un proche, Marcelline Watchinou raconte sa perception de ce mode de vie, sans sachet : « On s'accommode. Par exemple, c'est dans un emballage papier que j'ai mis le charbon que j'ai acheté ce matin ». Même les riverains et vendeurs situés autour de l'hôpital s'approprient le principe. « Si vous venez ici un jour, vous apprendrez la leçon pour toujours. Il y a des gens qui font du bruit quand on le leur dit au portail, mais dedans, ils comprennent. Si vous achetez de l'eau glacée, il faut la renverser dans un bol. Je crois que ce n'est pas mauvais », témoigne Dieudonné Wolokan, un riverain. Père Ferdinand Todoté note un début de prise de conscience, avec les mesures dissuasives. « Les gens se ressaisissent », se félicite-t-il. Mais une fois hors de son cadre de travail, en ville, il se rend compte que le défi est grand. « J'étais à Allada. Une dame m'a vendu en sachet. Je lui ai aussitôt dit non. Notre souhait est que, dans dix ans, personne ne soit ignorant de ça. Je suis tellement sensible que quand je vois des sachets en ville, ça me répugne », déclare-t-il. Rien que les conséquences sanitaires des plastiques, l'incidence inquiétante des tumeurs de nos jours, devrait obliger le secteur de la santé à jouer sa partition : « Mieux vaut prévenir que guérir ».

Afrik 21

20

Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE CENTRALE : la région la plus sensible au réchauffement de la planète ? Afrik 21, 7 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-centrale-la-region-la-plus-sensible-au-rechauffement-de-la-planete/>



L'Afrique centrale est la région du monde où le réchauffement climatique est le plus élevé, 1,1°C contre une moyenne mondiale de 1,09°C selon le 6e rapport du Groupe





d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). Selon les chercheurs, cette situation s'explique par la nature du relief de la région. Il absorbe plus de chaleur que les autres reliefs de la planète.

Le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) à travers sa représentation pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, a organisé un webinaire le 28 juin 2022, sur le thème « Urgence climatique en Afrique centrale : Impacts et perspectives ». Les scientifiques invités à cet échange ont épilogué sur les réalités climatiques de l'Afrique centrale, à la lumière des données publiées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec).

Le sixième rapport du Giec indique en effet que l'Afrique centrale est la région du monde où le réchauffement du climat est le plus élevé, avec une estimation de 1,1°C, contre une moyenne mondiale de 1,09°C. Comme explication, les panélistes du séminaire en ligne ont indexé la nature du sol. « Quand il y a une source d'émission, chaque région du monde répond en fonction de ses événements climatiques ou de son relief. Donc, si vous avez une zone qui a une sensibilité importante et qui peut facilement absorber la source de chaleur, il va de soi qu'à ce moment-là vous pouvez avoir un réchauffement plus important », explique Denis Sonwa, chercheur principal au Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR).

Gervais Ludovic Itsoua, le point focal du GIEC au Congo a insisté sur les facteurs géophysiques du réchauffement climatique en Afrique centrale, en expliquant que « l'étendue et l'amas du continent africain font que la traversée des airs ne se fait pas d'un trait comme si on était sur une petite superficie ». Pour l'expert en gestion des ressources naturelles et changements climatiques, « le fait que l'Afrique soit très étendue joue en sa défaveur quand il s'agit des gaz à effet de serre ».

Gaz à effet de serre

La forte sensibilité de l'Afrique centrale au réchauffement climatique ne s'explique pas uniquement sur la base des paramètres géophysiques. Les panélistes du webinaire du CRDI ont également évoqué des facteurs tels que l'urbanisation, le mode d'occupation des terres et la croissance démographique.

Par gaz à effet de serre, on entend un gaz présent dans l'atmosphère qui retient une partie de la chaleur reçue par le solaire dans l'atmosphère. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère se traduit par une hausse de sa température. Certains gaz sont d'origine naturelle (vapeur d'eau par exemple) et/ou issues des activités humaines, en particulier les gaz fluorés.



Romulus Dorval Kuessie (Cameroun) ; Comment impliquer les jeunes à la protection de la nature ; Cameroon Voice, 7 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://cameroonvoice.com/environnement/2022/07/07/comment-impliquer-les-jeunes-a-la-protection-de-la-nature/>



Une fillette initiée au reboisement, (c) Food caritas

Considérés comme les garants de l'avenir, les jeunes camerounais ne sont véritablement renseignés sur les questions climatiques, malgré l'urgence de prendre diverses mesures pour la protection de la nature.

Les jeunes à l'écart de la protection de la nature ?

Les saisons se suivent désormais et ne se ressemblent plus au Cameroun. Les variations du climat sont plus que perceptibles désormais ; des pluies irrégulières aux canicules extrêmes, toutes les couches de la société au Cameroun subissent les revers des changements climatiques. Devant l'urgence d'agir, pour la protection de la nature, de nombreux jeunes comme Annie, étudiante, se mordent la langue lorsqu'ils sont interrogés sur les mesures salutaires à prendre.





« Il y a les petits réflexes comme ne pas jeter les ordures dans la rue », s'exclame-t-elle avant de baisser la tête comme pour regretter son ignorance. Le mal est profond et inquiétant, ce d'autant que certains jeunes semblent justifier cette ignorance.

« Qu'est-ce que le gouvernement fait pour impliquer les jeunes dans la protection de la nature. C'est surtout ça la question. Moi par exemple, je ne suis pas au courant d'aucune politique qui implique directement les jeunes en ce qui concerne la protection de la nature. », regrette Jacques, étudiant en Humanités numériques à l'École supérieure Polytechnique de Yaoundé.

Les jeunes sont très peu informés et par conséquent impliqués aux questions de changements climatiques et de protection de la nature.

Murielle, étudiante en Droit à l'Université de Yaoundé II

C'est un avis que partage Murielle, étudiante en Droit à l'Université de Yaoundé II. « Il n'y a pas de programme, il n'y a pas d'émissions dédiées aux questions environnementales. Les jeunes sont très peu informés et par conséquent impliqués aux questions de changements climatiques et de protection de la nature. Interrogez dix jeunes sur leurs connaissances en matière environnementale ; vous serez surpris de leur profonde ignorance ».

23

Dans le même temps, de nombreux jeunes camerounais reconnaissent la nécessité d'être plus aux faits des questions climatiques tout en avouant également leur ignorance des défis du moment.

Il est tout à fait normal et naturel de travailler avec les jeunes qui représentent ces acteurs actuels, parce qu'interagissant avec l'environnement ; mais également des acteurs futurs, parce qu'une fois adultes, ils seront appelés à se prononcer, à prendre des décisions qui concernent l'environnement.

Ranèce Ndjeudja

Changer la donne

L'implication de cette frange de la population dans la préservation de la planète sur la durée est pourtant capitale comme l'explique Ranèce Ndjeudja, responsable Campagne Forêt à Greenpeace Afrique. « La problématique de la protection de l'environnement est actuelle et future. Dans ce sens, il est tout à fait normal et naturel de travailler avec les jeunes qui représentent ces acteurs actuels, parce qu'interagissant avec l'environnement ; mais également des acteurs futurs, parce qu'une fois adultes, ils seront appelés à prendre des décisions qui concernent l'environnement. Les sensibiliser dès maintenant et les éduquer en même temps nous assure que des gestes simples comme planter un arbre, jeter des plastiques aux endroits idoines contribuent aux efforts actuels de protection de



l'environnement, mais permettra également qu'ils intègrent définitivement cette fibre environnementale qui fera que demain au moment de la prise de décisions qu'ils prennent en compte ce volet qui, malheureusement, ne fait pas encore l'objet de priorité de la part des décideurs actuels. » , explique Ranèce Ndjeudja.



Fulbert Adjimehossou (Bénin) ; Conservation des palmiers au Bénin : Leçons d'un journal de bord scientifique ; La Nation, 8 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://lanation.bj/conservation-des-palmiers-au-benin-lecons-dun-journal-de-bord-scientifique/>



Dr Didier Roguet et des chercheurs sur le terrain, sur la côte, en direction du Togo

Au terme de leur mission scientifique, l'ethnobotaniste Didier Roguet et le conservateur Fred Stauffer dévoilent les besoins de préservation des palmiers au Bénin.



LIRE AUSSI: Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse: Plus de six hectares de plantation dans le Mono

Dr Didier Roguet ne cache pas son état d'âme. La richesse de la flore béninoise et son ancrage dans la société ont marqué l'ethnobotaniste aux Conservatoire et Jardin botaniques de la ville de Genève. « Votre pays est extraordinaire. Il recèle des trésors », confiait-il le 22 juin 2022 au cours d'une causerie scientifique dans le cadre du projet « Multipalms ». Il s'agit d'une initiative de conservation patrimoniale des palmiers forestiers utiles d'Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Bénin. Avec Fred Stauffer, conservateur en chef des herbiers de Genève, il a plongé l'auditoire dans le monde, à la fois complexe et simple, de ces hautes herbes. Première précision : « On n'a pas à affaire à un seul palmier comme le pensent la plupart des gens, mais à des multitudes », martèle Dr Didier Roguet.

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue de Montbrillant 52, 1202 Genève- Suisse
<http://www.africa21.org> / info@africa21.org

Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, accréditée à l'OMC, auprès du PNUE, Observateur à la CNUCED
 Partenaire de l'université de Genève et de la European Business School in Geneva



Les palmiers font la vie des communautés

Presque tout le monde a le regard tourné vers le palmier à huile quand on évoque ces grandes herbes. Pourtant, cette famille botanique inclut 185 genres et 2 600 espèces. La Malaisie tire le gros lot avec 992 espèces pendant que l'Afrique de l'Ouest n'en compte que 38. Des palmiers utilitaires, Dr Didier Roguet et Dr Fred Stauffer en ont vu de toutes les formes au cours de leur mission scientifique au Bénin. « Au nord, vous avez des espèces de doums qui sont des palmiers sahéliens, facilement reconnaissables. Ils sont utilisés dans les régions où ils poussent pour de l'artisanat en particulier. Les raphias sont, quant à eux, de grands palmiers qui poussent dans les zones humides. Par exemple à Ganvié, vous avez des constructions avec des perches de ces palmiers. Il y a aussi les rotins, des plantes très agressives dont les cannes et les tiges sont utilisées par vos artisans », fait remarquer l'ethnobotaniste.

Au Bénin, comme dans de nombreuses régions du monde, les palmiers sont intimement liés à la vie des populations. Non seulement, ces espèces procurent des matériaux très résistants et parfois plus intéressants que le bois, mais elles sont aussi rattachées aux croyances. Pour ces chercheurs, il y a mille raisons de les conserver. Voilà pourquoi, ils se sont intéressés à la vie des palmiers retrouvés au Bénin et à leur exploitation. « On va à la rencontre des artisans pour essayer de comprendre les filières. On descend dans les marécages où poussent ces palmiers. Ce qu'on recherche sur le terrain, c'est la régénération : le fait de trouver des individus juvéniles autour de ces peuplements », souligne Dr Didier Roguet.

LIRE AUSSI: Mauvais conditionnement des masques: Un risque pour l'environnement

Le palmier doum, une première au Bénin

Dans leur aventure scientifique, Didier Roguet et Fred Stauffer ont croisé de nombreuses espèces qu'il faut protéger à tout prix comme le palmier doum. C'est d'ailleurs la toute première fois qu'on la signalait dans la flore du Bénin. Selon le document de référence appelé flore analytique du Bénin, *Hyphaene guineensis* n'existe pas chez nous. La découverte a été alors une joie pour l'équipe. Malheureusement, son milieu est très dégradé notamment à cause de la conversion de son habitat en sites maraichers et de l'urbanisation. « Il a le désavantage de ne pas être utilisé dans cette région du Bénin. Les gens s'en préoccupent peu, si ce n'est son aspect décoratif. On n'utilise ni le fruit, ni la fibre si ce n'est que pour tresser des paniers et des chapeaux. Il faut les protéger absolument dans des plans de conservation locale », fait remarquer Dr Didier Roguet. Des usages extraordinaires, l'équipe en a découvert aussi comme la vente de crabes dans des emballages de feuilles de palmiers au poste de péage de Grand-Popo. « C'est quelque chose qui est totalement unique au Bénin. On ne la trouve nulle part ailleurs en Afrique de l'Ouest. C'est très interpellant pour nos études », ajoute-t-il.

Éloigner les menaces

Ce journal de bord scientifique ne donne pas qu'une idée de la place des palmiers dans la vie des communautés. Il reflète aussi les pratiques à risque qui peuvent les faire disparaître. « Quand on abat pour extraire la sève, ce n'est évidemment pas durable. Le palmier ne pourra pas être de nouveau sur ses pieds », déplore Dr Didier Roguet. Il faut alors prendre des mesures urgentes de sauvegarde. Certaines sont déjà en cours de mise en œuvre. « On essaie de la faire pousser sous une ombrière que Dr Kifouli Adéoti, maître de conférences des universités, et Dr Hospice Dassou ont fait construire au jardin botanique de l'Uac. Les solutions qu'on peut apporter, c'est la domestication partielle ou accélérée. Il faut que les bonnes pratiques durables soient diffusées. S'il n'y a plus de matières premières, il n'y aura plus d'artisanat. Il peut y avoir aussi des échanges entre les communautés sur des pratiques durables d'exploitation », a-t-il ajouté. Les artisans devraient pouvoir compter sur les paysans locaux pour continuer à avoir dans le futur de la matière première. Ainsi, protéger les palmiers, ce sera protéger la vie, des sources de survie et la foi?



Le Papyrus

Edem Dadzie (Togo) ; Biodiversité/IPBES : « 70% des populations pauvres de la planète dépendent directement des espèces sauvages » ; Le Papyrus, 9 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://lepapyrus.info/biodiversite-ipbes-70-des-populations-pauvres-de-la-planete-dependent-directement-des-especes-sauvages/>



26

Le vendredi 8 juillet 2022, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a publié son rapport d'évaluation sur l'utilisation durable des espèces sauvages.

Il ressort de ce rapport, que « 70% des populations pauvres de la planète dépendent directement des espèces sauvages. Pour une personne sur cinq, les champignons, les algues et les plantes sauvages constituent des sources d'alimentation et de revenu ; 2,4 milliards de personnes dépendent du bois en tant que combustible pour cuisiner ; environ 90% des 120 millions de pêcheurs traditionnels travaillent à petite échelle », déclare Dr Marla R. Emery, co-directeur de l'évaluation.

« Avec environ 50.000 espèces sauvages utilisées par le biais de différentes pratiques, dont plus de 10.000 espèces sauvages récoltées directement pour l'alimentation humaine, les populations rurales des pays en développement sont les plus susceptibles de recourir à des pratiques non durables, l'absence de solutions de substitution les contraignant souvent à exploiter davantage les espèces sauvages déjà menacées », a fait remarquer Dr. Jean-Marc Fromentin, également co-directeur de l'évaluation.

« Cependant, les pays du Sud ne sont pas les seuls à utiliser en abondance les espèces sauvages. Du poisson que nous mangeons aux médicaments que nous prenons, en passant par les cosmétiques, la décoration et les loisirs, l'utilisation des espèces sauvages est beaucoup plus répandue que la plupart des gens ne le pensent » ajoute Dr Marla Emery. Autant de raisons qui militent pour la protection sans concession de la biodiversité.

Le Rapport d'évaluation de l'IPBES sur l'utilisation durable des espèces sauvages est le fruit de quatre années de travail mené par 85 experts éminents en sciences sociales et naturelles et de détenteurs de savoirs autochtones et locaux, ainsi que de plus de 200 auteurs collaborateurs ; plus de 6.200 sources ont été consultées. Réunis cette semaine à Bonn, en Allemagne, les 139 pays membres de l'IPBES ont approuvé le résumé du rapport.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE : la BAD milite pour des DTS destinés à la résilience climatique ; Afrik 21, 11 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-la-bad-milite-pour-des-dts-destines-a-la-resilience-climatique/>



La Banque africaine de développement (BAD) multiplie des démarches pour un renforcement de la finance climatique en Afrique. Après avoir estimé à 1600 milliards de





dollars, les besoins financiers de l'Afrique pour faire face aux effets du changement climatique d'ici à 2030, la BAD invite le Fonds monétaire international (FMI), à accorder au continent, un nouveau type de droit de tirages spéciaux (DTS) destiné à la résilience climatique.

Lors d'une réunion des ministres africains des Finances et des chefs des banques centrales, tenue le 6 juillet 2022 à Marrakech, au Maroc, la Banque africaine de développement (BAD) a axé son plaidoyer sur la finance climatique en Afrique. Le créancier du développement en Afrique a exprimé le vœu d'obtenir du Fonds monétaire international (FMI) un nouveau type de droits de tirage spéciaux (DTS) qui seraient canalisés vers la résilience climatique en Afrique.

Les DTS sont des avoirs de réserve internationaux créés en 1969 par le FMI afin de compléter les réserves de change de ses pays membres. Il ne s'agit pas d'une monnaie, mais plutôt d'une ligne budgétaire dans la balance des paiements des pays membres du FMI (190 actuellement, Ndlr), qu'ils peuvent échanger contre des devises. En vertu de ses statuts, le FMI peut, sous certaines conditions et avec l'accord de 85 % des voix du conseil des gouverneurs, effectuer une allocation générale de DTS.

« Réparer l'Afrique, c'est réparer le monde »

La BAD a été représentée à la réunion de Marrakech par son vice-président Kevin Urama, qui déplore le fait que seulement 5 % des DTS bénéficie aux pays africains. « Je n'appelle pas à l'aide, je n'appelle pas à des subventions ou à une faveur pour l'Afrique, j'appelle la communauté mondiale à réaliser que réparer l'Afrique, c'est réparer le monde », déclare Kevin Urama.

Dans son rapport sur les perspectives économiques africaines en 2022, la BAD indique que l'Afrique a besoin de 1300 à 1600 milliards de dollars de financement entre 2022 et 2030 pour faire face de manière efficace au changement climatique. Dans cette estimation, 715 milliards de dollars sont nécessaires pour l'atténuation des effets du changement climatique, 1,3 milliard de dollars pour les besoins techniques et technologiques, entre 289 et 440 milliards de dollars pour les pertes et préjudices alors qu'entre 259 et 407 milliards de dollars seront nécessaires pour financer l'adaptation climatique. Et sur ce dernier point, c'est l'Afrique de l'Est qui enregistre le coût estimatif d'adaptation le plus élevé, soit 143 milliards de dollars.





Nouveau rapport de l'IPBES : Les valeurs de la nature sont rarement prises en compte dans les décisions politiques ; L'écologiste, 11 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://lecologiste.com/nouveau-rapport-ipbes-valeurs-de-la-nature-rarement-prises-en-compte-dans-les-decisions-politiques/>

11 juillet 2022 : Communiqué de presse

Les décisions fondées sur un ensemble limité de valeurs marchandes de la nature alimentent la crise mondiale de la biodiversité.

Plus de 50 méthodes et approches pour rendre visibles les diverses valeurs de la nature.

La manière dont la nature est prise en compte dans les décisions politiques et économiques est à la fois un facteur clé de la crise mondiale de la biodiversité et une opportunité vitale pour y remédier, d'après une évaluation méthodologique menée pendant quatre ans par 82 scientifiques et experts renommés originaires de toutes les régions du monde.

Approuvé samedi (09 juillet 2022, ndr) par les représentants des 139 États membres de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), le Rapport d'évaluation sur l'estimation des valeurs de la nature et les différentes valeurs de la nature constate que les profits à court terme et la croissance économique font l'objet d'une attention prédominante dans le monde entier, tandis que les multiples valeurs de la nature sont rarement prises en compte dans les décisions politiques.

Les décisions économiques et politiques ont donné la priorité à certaines valeurs de la nature, en particulier les valeurs instrumentales de la nature basées sur le marché, telles que celles associées à la nourriture produite de manière intensive. Bien qu'elles soient souvent privilégiées dans l'élaboration des politiques, ces valeurs marchandes ne reflètent pas adéquatement la manière dont les changements dans la nature affectent la qualité de vie des personnes. En outre, l'élaboration des politiques néglige les nombreuses valeurs non marchandes associées aux contributions de la nature aux personnes, telles que la régulation du climat et l'identité culturelle.

« Plus de 50 approches et méthodes d'estimation des valeurs existent ; Il n'y a donc pas de pénurie de moyens et d'outils pour rendre visibles les valeurs de la nature », déclare Pr. Unai Pascual (Espagne/Suisse), codirecteur de l'Évaluation avec Pr. Patricia Balvanera





(Mexique), Pr. Mike Christie (Royaume-Uni) et Dr. Brigitte Baptiste (Colombie). « Seuls 2 % des plus de 1 000 études examinées consultent les parties prenantes sur les résultats de l'estimation des valeurs et seulement 1 % des études impliquent les parties prenantes à chaque étape du processus d'estimation des valeurs de la nature. Ce qui manque donc, c'est l'utilisation de méthodes d'estimation des valeurs pour remédier aux asymétries de pouvoir entre les parties prenantes et pour intégrer de manière transparente les diverses valeurs de la nature dans l'élaboration des politiques ».

Résolument interdisciplinaire et fondée sur un examen approfondi mené par des experts en sciences sociales, humaines et économiques, cette étude s'appuie sur plus de 13 000 références, dont des publications scientifiques et des sources d'information issues des savoirs autochtones et locaux. Elle s'appuie également directement sur le Rapport d'évaluation mondiale 2019 de l'IPBES, qui présente le rôle de la croissance économique comme l'un des principaux moteurs de la destruction de la nature, responsable de la menace d'extinction pesant sur un million d'espèces végétales et animales.

Afin d'aider les décideurs à mieux comprendre les manières très différentes dont les personnes conçoivent et apprécient la nature, le rapport propose une typologie originale et complète des valeurs de la nature. Cette dernière met en avant la manière dont les différents systèmes de connaissances et visions du monde influent sur la façon dont les personnes interagissent avec la nature et l'importance qu'elles lui accordent. Afin de rendre cette typologie utile à la prise de décision, les auteurs présentent quatre perspectives générales. C'est-à-dire : vivre de la nature, avec la nature, dans la nature et comme la nature. Vivre de la nature met l'accent sur la capacité de la nature à fournir des ressources pour assurer les moyens de subsistance, les besoins et les désirs des êtres humains comme la nourriture et les biens matériels. Vivre avec la nature met l'accent sur la vie des « êtres vivants non humains », par exemple le droit intrinsèque d'un poisson à vivre librement dans une rivière, quels que soient les besoins des personnes. Vivre dans la nature renvoie à l'importance de la nature en tant que cadre contribuant à forger un sentiment d'appartenance et l'identité des personnes. Vivre comme la nature illustre la connexion physique, mentale et spirituelle des êtres humains avec la nature.

Le rapport indique que le nombre d'études évaluant la nature a augmenté en moyenne de plus de 10 % par an au cours des quatre dernières décennies. Les principaux sujets des études d'estimation des valeurs récentes (2010-2020) sont l'amélioration de l'état de la nature (65 % des études d'estimation des valeurs examinées) et l'amélioration de la qualité de vie des êtres humains (31 %), loin devant l'amélioration des questions concernant la justice sociale (seulement 4 %). 74 % des études d'estimation des valeurs se sont centrées sur les valeurs instrumentales, 20 % sur les valeurs intrinsèques et seulement 6 % sur les valeurs relationnelles.





« L'Évaluation des valeurs fournit des méthodes et des outils concrets aux décideurs pour mieux comprendre les valeurs de la nature que les individus et les communautés accordent à la nature », déclare Dr. Balvanera. « Par exemple, elle met en évidence cinq étapes itératives pour concevoir une estimation des valeurs adaptée aux besoins des différents contextes décisionnels. Le rapport fournit également des lignes directrices sur la manière d'améliorer la qualité de l'estimation des valeurs en tenant compte de la pertinence, de la robustesse et des besoins en ressources des différentes méthodes d'estimation des valeurs ».

« Différents types de valeurs peuvent être examinées à l'aide d'un éventail d'indicateurs et de méthodes d'estimation des valeurs. Ainsi, un projet de développement peut générer des avantages économiques et des emplois, pour lesquels les valeurs instrumentales de la nature peuvent être évaluées, mais il peut également entraîner la disparition d'espèces, associée aux valeurs intrinsèques de la nature, et la destruction de sites patrimoniaux importants pour l'identité culturelle, affectant ainsi les valeurs relationnelles de la nature. Le rapport fournit des conseils pour combiner ces valeurs très diverses ».

« L'estimation des valeurs est un processus intentionnel et explicite », affirme Pr. Christie. « Le type et la qualité des informations que les études d'estimation des valeurs peuvent produire dépendent largement de la façon dont l'estimation des valeurs est conçue et appliquée, c'est-à-dire, qui s'en est chargé, comment et pourquoi. Cela influe sur les valeurs de la nature qui sont reconnues dans les décisions et sur la façon dont les avantages et les charges de ces décisions sont répartis équitablement. »

« La reconnaissance et le respect des visions du monde, des valeurs et des connaissances traditionnelles des populations autochtones et des communautés locales, renforcent la dimension inclusive des politiques, ce qui se traduit également par de meilleurs résultats pour les êtres humains et pour la nature », a déclaré le Dr Baptiste. « De même, la reconnaissance du rôle des femmes dans la gestion de la nature et le dépassement des asymétries de pouvoir fréquemment liés au statut de genre peuvent contribuer à l'intégration de la multiplicité des valeurs dans les décisions concernant la nature. »

Le rapport montre qu'il existe un certain nombre de valeurs profondément ancrées qui peuvent être alignées sur la durabilité, en mettant l'accent sur des principes tels que l'unité, la responsabilité, l'intendance et la justice, tant envers les autres personnes qu'envers la nature. « Orienter la prise de décision vers les multiples valeurs de la nature est un élément très important du changement profond du système, lequel est nécessaire pour lutter contre la crise mondiale de la biodiversité actuelle », déclare Dr. Balvanera. « Cela implique de redéfinir 'développement' et 'bonne qualité de vie' et reconnaître la multiplicité des relations des êtres humains entre eux et avec le monde naturel. »





Les auteurs présentent quatre « leviers » centrés sur des valeurs qui peuvent contribuer à créer les conditions nécessaires au changement porteur de transformation indispensable pour que l'avenir soit plus durable et plus juste :

- Reconnaître les diverses valeurs de la nature
- Intégrer différentes valeurs dans le processus décisionnel
- Réformer les politiques et stimuler le changement institutionnel
- Modifier les normes et les objectifs au niveau de la société pour soutenir les valeurs alignées sur la durabilité dans tous les secteurs

« Notre analyse montre que diverses voies peuvent contribuer à la réalisation d'un avenir juste et durable. Le rapport accorde une attention particulière aux voies d'avenir liées à l'économie verte », la « décroissance », « la gouvernance de la Terre » et la « protection de la nature ». Bien que chaque voie soit soutenue par des valeurs différentes, elles partagent des principes alignés sur la durabilité », a ajouté le Pr. Pascual. « Les voies découlant de diverses visions du monde et systèmes de connaissances, par exemple celles associées au bien vivre et à d'autres philosophies du bien vivre, peuvent également mener à la durabilité. »

Parmi les autres outils proposés par le rapport pour renforcer la prise en compte d'une plus grande diversité de valeurs de la nature dans le processus décisionnel figurent : un examen des points d'entrée pour l'estimation des valeurs à tous les stades du cycle politique ; six lignes directrices interdépendantes centrées sur les valeurs pour promouvoir les voies de la durabilité ; une évaluation du potentiel de différents instruments politiques environnementales pour soutenir un changement transformateur vers des futurs plus durables et plus justes en représentant diverses valeurs, et la représentation détaillée des capacités requises des décideurs pour favoriser la prise en compte et l'intégration des diverses valeurs de la nature dans les décisions.

« La biodiversité est en déclin et la dégradation des contributions apportées par la nature aux populations connaît un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité », déclare la Présidente de l'IPBES, Ana María Hernández Salgar. « Cela est largement dû au fait que notre approche actuelle des décisions économiques et politiques ne tient pas suffisamment compte de la diversité des valeurs de la nature. L'Évaluation des valeurs réalisée par l'IPBES paraît à un moment critique ; elle précède le cadre mondial de la biodiversité pour la prochaine décennie que devraient mettre au point les Parties à la Convention sur la diversité biologique avant la fin de l'année. Les informations, les analyses et les outils fournis par cette évaluation représentent des contributions précieuses à cette initiative, à la réalisation des objectifs de développement durable et à la réorientation de toutes les décisions afin qu'elles soient suivies de résultats davantage centrés sur les valeurs et bénéficiant à l'humanité et au reste de la nature. »



À propos de l'IPBES :

Souvent décrit comme le « GIEC de la biodiversité », l'IPBES est un organisme intergouvernemental indépendant comprenant 139 États membres. Mis en place par les gouvernements en 2012, il fournit aux décideurs des évaluations scientifiques objectives de l'état des connaissances sur la biodiversité de la planète, les écosystèmes et les contributions qu'ils apportent aux populations, ainsi que les outils et les méthodes permettant de protéger et d'utiliser durablement ces atouts naturels vitaux. Pour plus d'informations sur l'IPBES et ses évaluations, veuillez consulter l'adresse suivante : www.ipbes.net

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE : les peuples autochtones dépendent de 50 000 espèces menacés (IPBES) ; Afrik 21, 12 juillet 2022.

33

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-les-peuples-autochtones-dependent-de-50-000-especes-menaces-ipbes/>



Dans son rapport « Utilisation durable des espèces sauvages » publié le 8 juillet 2022, la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) pose un constat général. La survie de l'humanité



dépend de 50 000 espèces sauvages. Pour arrêter la disparition de ces espèces, l'IPBES préconise entre autres, le recours aux techniques ancestrales de conservation de la biodiversité.

Publié le 8 juillet 2022 à Born en Allemagne, le rapport de la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) présente les peuples autochtones et les communautés rurales comme des facteurs incontournables de la préservation des espèces sauvages. Le rapport explore l'utilisation des espèces sauvages par les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que leurs vastes connaissances, pratiques et croyances concernant ces utilisations.

Les peuples autochtones gèrent la pêche, la cueillette, la chasse d'animaux terrestres et d'autres utilisations d'espèces sauvages sur plus de 38 millions de km² de terres, soit l'équivalent d'environ 40 % des aires terrestres conservées, dans 87 pays. « Des politiques soutenant des droits fonciers sûrs et un accès équitable aux terres, aux pêches et aux forêts, ainsi que la réduction de la pauvreté, créent des conditions propices à l'utilisation durable des espèces sauvages », souligne le rapport.

Les 50 000 espèces sauvages qui garantissent la survie de l'humanité

34

La promotion du rôle écosystémique joué par des peuples autochtones et des communautés rurales est une réponse à la disparition des espèces sauvages. Ces dernières décennies, le réchauffement climatique et l'activité humaine ont intensifié la crise de la biodiversité, menaçant directement une grande variété d'espèces sauvages telles que les plantes (dont les algues), les champignons et les animaux, terrestres et marins. Et pourtant le rapport de l'IPBES révèle que la survie de l'humanité dépend de celle de 50 000 espèces sauvages. Elles valent aussi bien pour l'alimentation, que l'énergie, les matériaux, la médecine, les loisirs, et d'autres besoins humains.

« Avec environ 50 000 espèces sauvages utilisées par différentes pratiques, dont plus de 10 000 espèces sauvages récoltées directement pour l'alimentation humaine, les populations rurales des pays en développement sont les plus menacées par une utilisation non durable, le manque d'alternatives complémentaires les obligeant souvent à exploiter davantage les espèces sauvages déjà à risque », explique le Dr Jean-Marc Fromentin (France), qui a coprésidé l'évaluation avec le Dr Marla R. Emery (États-Unis/Norvège) et le professeur John Donaldson (Afrique du Sud).

Le « Giec de la biodiversité »

Souvent décrit comme le « GIEC de la biodiversité », l'IPBES est un organisme intergouvernemental indépendant composé de 139 gouvernements membres. Créé en



2012, il fournit aux décideurs politiques des évaluations scientifiques objectives sur l'état des connaissances concernant la biodiversité de la planète, les écosystèmes et les contributions qu'ils apportent aux populations, ainsi que les outils et méthodes pour protéger et utiliser durablement ces actifs naturels vitaux.

Le rapport d'évaluation de l'IPBES sur l'utilisation durable des espèces sauvages est le résultat de quatre années de travail de 85 scientifiques, et détenteurs de connaissances autochtones et locales, ainsi que de 200 auteurs contributeurs, s'appuyant sur plus de 6 200 sources. Cette évaluation a été spécifiquement demandée par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites). L'étude éclairera les décisions concernant le commerce des espèces sauvages lors de la 19e Conférence mondiale sur la faune sauvage à Panama en novembre 2022.

Il présente également une pertinence immédiate pour les travaux de la prochaine Convention sur la diversité biologique visant à forger un nouveau cadre mondial de la biodiversité pour la prochaine décennie.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; KENYA : Uhuru Kenyatta, propulsé à la tête d'un programme d'adaptation climatique ; Afrik 21, 13 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/kenya-uhuru-kenyatta-propulse-a-la-tete-dun-programme-dadaptation-climatique/>



Les dirigeants mondiaux chargent le président kenyan, Uhuru Kenyatta, de diriger les efforts de l'Afrique dans la lutte contre le changement climatique dans le cadre du Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique (PAAA). Lancé le 25 janvier 2022





par la Banque africaine de développement (BAD) et le Centre mondial pour l'adaptation (GCA) l'PAAA vise à mobiliser 25 milliards de dollars pour intensifier l'adaptation au changement climatique en Afrique.

Le président kenyan, Uhuru Kenyatta est le champion mondial du Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique (AAAP). Il a été porté à cette fonction lors du Dialogue des dirigeants mondiaux sur l'adaptation au changement climatique, organisé le 7 juillet 2022 à l'université de Nairobi au Kenya, par le Centre mondial pour l'adaptation (GCA).

Le titre a été officiellement remis au chef de l'État par le PDG du GCA, Patrick van Verkooijen, qui a félicité le président Kenyatta pour ses efforts pour relever le défi du changement climatique. « Ceci est la bataille de nos vies, pour contenir le changement climatique, s'y adapter et, ce faisant, le dompter. Et en vous, président Kenyatta, nous avons un champion du domptage de lions. », déclare Patrick van Verkooijen.

La nomination d'Uhuru Kenyatta a également reçu le soutien de plusieurs autres hautes personnalités. Ban Ki-moon, le président du GCA et 8e secrétaire général des Nations unies, le Dr Akinwumi Adesina, le président du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Ngozi Okonjo-Iweala, la directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et Kristalina Georgieva, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI).

36

Mobiliser 25 milliards de dollars pour l'adaptation au changement climatique en Afrique

L'AAAP a été lancé le 25 janvier 2021 par la BAD et le GCA, en marge du Sommet pour l'adaptation au changement climatique (CAS), coorganisé par le gouvernement des Pays-Bas et le GCA. Le programme vise à mobiliser 25 milliards de dollars américains pour intensifier les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique en Afrique.

Dans son discours d'acceptation, le champion mondial de l'AAAP a noté que la plupart des défis socio-économiques auxquels l'Afrique est confrontée sont attribuables au changement climatique et a promis son plein engagement à faire avancer le programme d'adaptation du continent. « En tant que champion de l'adaptation, je serai la voix de tous les Africains sans voix qui réclament un avenir prospère et résistant au climat », déclare le président Kenyatta, ajoutant que le changement climatique était devenu une menace existentielle pour tous les pays d'Afrique.

Selon la BAD, l'Afrique perd chaque année entre 7 et 15 milliards de dollars à cause du changement climatique. Et ces pertes devraient atteindre 50 milliards de dollars par an d'ici à 2030. La même source ajoute que le continent ne reçoit que 3 % des finances climatiques



mondiales. Et pourtant neuf des dix pays les plus vulnérables au changement climatique (90 %) se trouvent en Afrique, qui ne génère que 4 % des émissions mondiales de CO2.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; GABON : le Cafi accorde un nouveau financement de 150M\$ pour préserver les forêts ; Afrik 21, 14 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/gabon-le-cafi-accorde-un-nouveau-financement-de-150m-pour-preserver-les-forets/>



37

L'initiative pour les forêts d'Afrique centrale (Cafi) vient d'accorder un nouveau financement de 150 millions de dollars pour la préservation des forêts gabonaises. Le protocole d'accord entre le Cafi et le gouvernement gabonais a été signé lors de la 19e réunion des parties du partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC), qui s'est tenue du 5 au 8 juillet 2022 à Libreville au Gabon.

Le Gabon vient de recevoir un paiement basé sur les résultats d'un montant de 150 millions de dollars, soit 96 milliards de francs CFA, pour la réduction du CO2 dans la nature à travers la préservation de son couvert forestier. Les fonds sont alloués par la Norvège, dans le cadre de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi).





Le décaissement de ces fonds, dont un premier versement de 17 millions de dollars a déjà été effectué en juin 2021, et s'étalera sur 10 ans. Les fonds seront investis dans la mise en œuvre du processus de certification des forêts communautaire, la protection contre l'empiètement des aires protégées, la campagne de verdissement et de sensibilisation en milieu urbain, ainsi que la recherche et la surveillance écologique des écosystèmes forestiers. Et aussi le renforcement des capacités institutionnelles couplé à la gouvernance climatique.

Modèle de conservation des forêts

Ce nouveau financement du Cafi est l'aboutissement d'un partenariat débuté en 2017. Dans sa lettre d'intention signée avec Cafi, le Gabon s'était engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des forêts de 50% par rapport à un niveau de référence de 2005. Un engagement traduit par la non-conversion des forêts à haute valeur, et par une conversion limitée et neutre en carbone d'autres forêts.

Depuis lors, le Gabon a avancé dans ses travaux visant à satisfaire les exigences internationales afin de recevoir des paiements basés sur les résultats pour ses efforts en matière de préservation des forêts. Le pays d'Afrique centrale détient l'un des taux de déforestation les plus faibles au monde, compris de 0 à 0,05% par an entre 2010 et 2015.



Zubaida Mabuno Ismail (Ghana) ; Gov't to demolish “all structures at core areas of Sakumono Ramsar Site – Owusu-Bio reveals ; Zami Reports, July 14, 2022.

To access the article : <https://zamireports.com/govt-to-demolish-all-structures-at-core-areas-of-sakumono-ramsar-site-owusu-bio-reveals/>



Image: Daily Graphic

Mr Benito Owusu-Bio, the deputy minister of lands and natural resources for Ghana, has announced that the ministry will soon demolish all buildings on the central portions of the Sakumono Ramsar Site in Accra. He disclosed that the ministry is currently engaged in ongoing discussions about how to reclaim taken-over areas of the Ramsar site with stakeholders, including members of the regional security council.

Although the minister was unable to estimate the number of acres that had been encroached upon, he did declare that every structure that was within the waterway and the new boundary that would be established would be demolished.

The Council for Scientific and Industrial Research (CSIR) and the Ghana Civil Aviation Authority both own property parcels in Accra, and neither has escaped the developers' indiscriminate encroachment rampage. Developers have been openly disregarding sites that serve as floodplains when encroaching on state-owned territory in recent years.



On June 22, the Greater Accra Regional Security Council demolished all unauthorized buildings on CSIR-owned property. On July 8, Messers Aynok Holding Limited, a private company hired by the government, razed all buildings on state land in Mhepehuasem, an Accra suburb that housed properties owned by Ideal College.

Another bone of contention involves allegations that Kwakwo Owusu Afriyie, a former chief executive of the Forestry Commission, left his family members a “5.07-acre” land he acquired at the Sakumono Ramsar site when the Accra-based The Fourth Estate leaked his will after the government declassified the Achimota Forest in an effort to return some land to the original family, the Owoo family.

In the midst of the anger, the Ministry of Lands and Natural Resources informed Ghanaians that no land in the Ramsar site included in the late New Patriotic Party General Secretary’s will would be given to the alleged beneficiaries.

After that, the Special Prosecutor’s Office froze the late CEO’s assets while it started looking into the details of the will. However, on Tuesday, July 12, 2022, an Accra High Court presided over by Her Ladyship, Justice Afia Serwaa Asare Botwe, declined to approve the asset freezing decision by the OSP. The office has declared that it will review the judgment.

Sakumono Ramsar Site comprises a coastal brackish-saline lagoon and the surrounding floodplains, freshwater marsh, coastal savannah grasslands with thicket vegetation, and a narrow sand-dune connection to the sea. Over 70 waterbird species, estimated to number 30,000 individuals, depend on the Site’s resources during migratory and reproduction periods.



File Image: CitiFM





Notable species include waders such as the spotted redshank and common greenshank (*Tringa erythropus* and *Tringa nebularia*), the collared pratincole *Glareola pratincola*, sandpipers, curlew, little stint *Calidris minuta*, the black-tailed godwit *Limosa limosa* and the black-winged stilt *Himantopus himantopus*, as well as terns such as *Sterna albifrons* and *Thalasseus sandvicensis*.

The wetland is important for marine and freshwater fish species including the blackchin tilapia *Sarotherodon melanotheron*, which represents about 97% of the fish population. Hundreds of local communities rely on the fishing industries for their livelihoods. The Site is also used for agriculture, industrial development and recreation.

The major threats are rapid population growth, urbanization, and the presence of sewage and domestic waste. “There is a previous boundary, that boundary has been encroached so much and we are trying to draw another boundary. The middle of that boundary will be treated as the core area,” Mr Owusu-Bio assured at a press conference on 12th July in Accra.

“Those who are constructing in the waterway, this is a warning to them, very soon, we will be coming there with the regional security council. If we determine that you are in the water, yes, your building will be brought down. And if you fall within that core area, then their buildings will be brought down.,” he added.





John Tsongo (RDC) ; Nyiragongo/Mudjoga: une innovation dans le monde agricole,... Quid ? Pana Radio, 15 juillet 2022

Pour accéder à l'article : <https://panaradio.org/nyiragongo-mudjoga-une-innovation-dans-le-monde-agricole-quid/>



42

Du nouveau dans le monde agricole du territoire de Nyiragongo ! Dans cette entité située dans le village de Mudjoga, groupement Kibati, chefferie de Bukumu, territoire du Nyiragongo, province du Nord-Kivu dans la partie Est de la RDC, les agriculteurs ont conçu un modèle de championnat de football appliqué au monde agricole.

Il s'agit particulièrement des paysans agriculteurs, réunis au sein de l'action pour le développement et la conservation de la biodiversité "ADECOP" en sigle.

Ceux-ci ont mis en place un système de compétition dite << match agricole >>, qui consiste à ce que les agriculteurs fassent des démonstrations dans l'application de certaines pratiques culturales, gages d'une production exponentielle des récoltes de leurs champs.

De quoi s'agit-il exactement ?

L'exercice en soi, s'inspire du football. Il met en lice, les agriculteurs autour de l'application de telle ou telle autre technique agricole. Ils sont côtés par le comité du jury, supervisés par le président de l'organisation, qui joue le rôle de l'arbitre, d'un autre agriculteur qui agit





comme juge des touches, d'un autre grand agriculteur qui les guide, les oriente et les entraîne qu'ils appellent coach; et enfin ils sont assistés par d'autres agriculteurs et paysans curieux du village: les spectateurs, tout comme lors d'un match de football dans un stade.

Avant le match, les règles de jeu sont définies par le jury et notifiées aux athlètes. Et lors du match à proprement parler, le président et le juge des touches, sont là pour veiller au respect des règles préétablies. Ils sont également là pour sanctionner à l'aide d'un carton rouge ou jaune, quiconque des athlètes tente de violer les règles.

Pour le cas d'espèce en date du vendredi 15 Juillet 2022, la compétition a réuni 6 athlètes dont 2 hommes et 4 femmes et a porté sur la lutte phytosanitaire dans un champ de la pomme de terre. Lors du match, il était question pour les joueurs, de pulvériser du produit phytosanitaire sur les plantes.

Durant 90 minutes, le jury s'est focalisé sur les points suivants :

1. Le choix des produits phytosanitaires à utiliser selon le contexte de la sécheresse, le stade de vie de la plante et du matériel à utiliser ;
2. Le port du matériel (gants, masques, lunettes,... de protection);
3. Leur usage : le dosage du produit, le montage, le port, la manipulation (cas du pulvérisateur);
4. Le nombre de litres de solution qu'un joueur a su asperger sur les plantes;
5. Le respect des organes visés sur la plante, lors de l'aspersion du produit ;
6. L'attention de l'athlète à ne pas piétiner et/ou mutiler les plantes et certains de ses organes ;
7. Le temps record que fait le joueur à épuiser 120 litres de solution mise à sa disposition durant les 90 minutes incluses.

Comment était organisée la compétition ?

La compétition du vendredi était en deux parties:

A. La petite finale : celle-ci s'est jouée en 3 épisodes : le premier épisode a mis au jeu, une jeune fille et une femme, deux gagnantes des quarts de finale dans leurs entités agricoles ayant pris dès le début, au championnat.

Le deuxième a opposé encore deux autres gagnantes jeune fille et femme, ayant remporté le match lors des précédentes séances des quarts de finale;





Et le troisième a mis en confrontation, un jeune homme et un homme adulte. À l'issue de ce premier épisode, trois victorieux ont été proclamés à la première place chacun, tandis que les trois autres ont automatiquement été présentés deuxièmes chacun de son groupe.

B. La grande finale : celle-ci a cette fois-ci mise au prise, tous les 6 athlètes de façon simultanée. 20 litres de solution ont été mis à leur disposition.

À l'issue du match, les gagnants ont été rangés de manière ci-dessous de par les critères du jury :

1. Sadiki BAKAMBWE (homme) champion de la compétition ;
2. Morogoro NDAMWIRA (jeune homme) deuxième de la compétition ;
3. Ndukuru NDAMWIRA (femme) troisième de la compétition ;
4. Sifa NDABUNDU (jeune femme);
5. Furaha NDAKAVURO (jeune femme);
6. Baziga SEBURAKEYE (femme).

Pourquoi l'organisation de cette compétition ?

<< Cette compétition que nous organisons aujourd'hui, vise à valoriser l'agriculture et l'agriculteur. Elle vise à amener l'agriculteur à devenir fier de ce qu'il est et de son métier, en vue d'en faire un pur moyen d'auto-dépendance, d'auto-prise en charge...>>, a expliqué le président de l'ADECOB, Monsieur Gaston AMANI.

La compétition a pris en compte, l'approche genre et l'intégration de la jeunesse dans les initiatives d'opérationnalisation de l'agriculture, perçue aujourd'hui comme une activité génératrice des revenus en tant que telle.

C'est d'ailleurs en vertu de cette nouvelle approche, celle de rendre l'agriculture plus économique que subsidiaire; que << l'ADECOB est en train de se muer en une coopérative agricole...>>, a révélé Gaston AMANI, son répondant.



Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE CENTRALE : la Comifac définit la gestion durable des écosystèmes forestiers ; Afrik 21, 18 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-centrale-la-comifac-definit-la-gestion-durable-des-ecosystemes-forestiers/>



45

« L'état des Forêts d'Afrique centrale 2021 ». C'est le titre du nouveau rapport de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac). Il a été présenté le 7 juillet 2022, à Libreville au Gabon, en marge de la 19e Réunion des parties du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC). Septième d'une série publiée depuis 2005, le rapport propose les pistes d'une meilleure gestion des écosystèmes forestiers du bassin du Congo.

Le nouveau rapport de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) sur l'état des forêts d'Afrique centrale est disponible. Le document publié le 7 juillet 2022, à Libreville au Gabon, a mobilisé 152 auteurs parmi les experts des questions forestières du bassin du Congo. Ces derniers mettent en perspective les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale et leur environnement de gestion, à travers treize chapitres et quatre parties.

« Ce rapport est un répertoire de données tangibles sur les forêts du bassin du Congo, et vise à aider les décideurs des États d'Afrique centrale dans les prises de décisions relatives à la gestion forestière », explique Hervé Martial Maidou, le secrétaire exécutif de la Comifac.





La quatrième partie du rapport indique que les forêts du bassin du Congo couvrent une superficie d'environ 286 millions d'hectares. Elles fournissent des ressources à environ 60 millions de personnes au quotidien, et produisent des moyens financiers pour les États de la région par le biais de l'exploitation du bois d'œuvre. Ses écosystèmes forestiers et zones humides absorbent en effet près de 80 milliards de tonnes de dioxyde de carbone (dont 30 milliards capturés par ses tourbières), soit l'équivalent de près de dix années du total des émissions et 17 % de la production du CO2 au niveau mondial. Et c'est également dans le bassin du Congo que se trouve la première forêt certifiée FSC (Forest Stewardship Council) au monde.

La gestion durable des forêts

Pour gérer durablement le deuxième poumon vert de la planète, la Comifac formule six recommandations. Notamment le renforcement systématique des capacités des acteurs locaux, nationaux et sous-régionaux en vue d'optimiser l'appropriation et la capitalisation des nombreuses initiatives souvent impulsées par les partenaires techniques et financiers. Les experts demandent également d'adapter le mode de financement des initiatives aux contextes local, national ou sous régional.

Le rapport état des forêts d'Afrique centrale est le septième d'une série publiée depuis 2005. Il a été produit avec l'appui de l'Union européenne (UE) à travers le projet Renforcement et institutionnalisation de l'Observatoire de forêts d'Afrique centrale (RIOFAC). Le rapport précédent a été publié en 2015 lors de la quinzième Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) tenue à Paris.

46



Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; GAMBIE : le gouvernement suspend les exportations de bois pour protéger la forêt ; Afrik 21, 20 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/gambie-le-gouvernement-suspend-les-exportations-de-bois-pour-protger-la-foret/>



47

Le gouvernement gambien interdit toutes les exportations de bois. La mesure prise le 1er juillet 2022 avec effet immédiat vise à empêcher une fois de plus le trafic illicite des bois rares. En particulier le bois de rose, une espèce protégée et particulièrement menacée de disparition.

L'exportation ou la réexportation de bois est interdite en Gambie, jusqu'à nouvel ordre. Ainsi en a décidé le gouvernement gambien le 1er juillet 2022. « L'interdiction a pour but de légaliser, ou de mieux contrôler les ventes et exportations illégales de bois de rose qui sont en train d'être saisis en ce moment à l'international » explique la ministre gambienne de l'Environnement, Rohey John-Manjang.

Concernant le bois de rose, un rapport de l'organisation non gouvernementale (ONG) Agence d'investigation environnementale (EIA) publiée en juin 2019 indique qu'au cours de la dernière décennie, 1,6 million d'arbres ont été exportés depuis la Gambie. La Gambie a ainsi perdu près de 100 000 hectares de forêts entre 1998 et 2008. Cette disparition rapide du couvert forestier est surtout préjudiciable aux populations rurales, qui voient leurs moyens de subsistance, menacés.



Une réponse à l'appel lancé par la CITES

L'interdiction de l'exportation du bois adoptée par la Gambie est une réponse à l'appel de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (Cites) envers seize États africains, dont la Gambie, de suspendre le commerce de bois de rose, une espèce protégée et particulièrement menacée.

L'État gambien a également pris une série de mesures strictes pour la protection des forêts et la lutte contre le trafic de bois. Notamment l'interdiction de l'abattage et de l'importation d'espèces protégées. C'est le cas du *Pterocarpuserinaceus* connu localement sous le nom de Keno, et le *Cordyla Africana*, localement connu sous le nom de Wulakonoduto. Par ailleurs, tout bois autorisé à l'importation par le Département des forêts doit être accompagné de documents d'importation complets et dûment certifié, ainsi que des déclarations douanières pour chaque frontière traversée avant d'entrer en Gambie, afin d'éviter sa saisie par l'État à l'arrivée.

L'organisation de protection de la nature Greenpeace Afrique félicite les autorités gambiennes pour leur décision, qui permet de lutter contre l'exploitation illégale des forêts. « La protection des forêts demeure une priorité car elles constituent un trésor de biodiversité et participent à l'équilibre et à la santé de notre planète. Il faut aussi noter que sans les forêts, la terre serait sans doute un désert. », affirme Irène Wabiwa Betoko, cheffe de la campagne forêt chez Greenpeace Afrique.





Rabah Karali (Algérie) ; Dérèglement climatique : l'Algérie bascule d'un pays semi-aride à un pays fortement aride ; DZ Charikati, juillet 20, 2022.

Pour accéder à l'article : <https://dzcharikati.net/dereglement-climatique-lalgerie-basculer-dun-pays-semi-aride-a-un-pays-fortement-aride/>



49

« Parler des intempéries et des changements climatiques en Algérie ou dans tout autre pays est devenu une question courante, étant étroitement lié à la situation climatique mondiale, fortement affectée par le réchauffement climatique, qui a provoqué en Algérie, comme dans la région nord-africaine, des phénomènes naturels exceptionnels, notamment des sécheresses ou encore des orages fréquents sur de courtes périodes, susceptibles d'entraîner des inondations »

C'est ce qu'a déclaré le directeur du Centre climatologique national (CCN), Salah Sahabi Abed, avant d'ajouter que « les études réalisées par des spécialistes dans le domaine



indiquaient, qu'au cours des prochaines années et jusqu'en 2030 ou encore en 2050, la pluviométrie saisonnière diminuera à 20%, voire oscillera entre 15 et 30%. »

« Si les émissions de gaz ne sont pas réduites ou atténuées en prenant les mesures nécessaires, il est possible d'atteindre un hiver sans pluie. », a-t-il mis en garde, poursuivant : « L'on constate que les taux de pluviométrie ont diminué en Algérie au cours des trente dernières années. »

De son côté, Khaled Ben Mohamed, Directeur général du bureau d'études et des statistiques au ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Madr), a déclaré à l'Invité de la Rédaction de la Chaine 3 de la Radio algérienne, que « l'Algérie a basculé d'un pays pratiquement semi-aride à un pays fortement aride notamment à l'Ouest où il a été constaté un glissement des étages bioclimatiques d'environ 150 kilomètres au nord. », tout en expliquant que « la rareté des précipitations et le prolongement de la sécheresse ont provoqué un décalage des cycles végétatifs des cultures. ».

« C'est pourquoi, fait-il savoir, les pouvoirs publics s'y adaptent progressivement en adoptant des stratégies nouvelles à l'effet de maintenir les niveaux de production agricoles. Devant la complexité de cette mission d'adaptation pour assurer la sécurité alimentaire. »

Ben Mohamed recommande : « Une visibilité avec des projections chiffrées et une fiabilité des statistiques pour le secteur dans un contexte de changements climatiques, et ce, afin d'aider à l'amélioration du niveau de satisfaction des besoins alimentaires de la population et la fourniture des produits agricoles en quantités suffisantes sur toute l'année. Pour en arriver là, le bureau d'études et des statistiques rurales s'impose tel un outil d'aide à la décision et la maturation du secteur via l'élaboration de ces stratégies. »

Autrement dit : « faire de l'évaluation afin de permettre une visibilité à long terme en termes de stratégies en production. »

Abordant le rôle du bureau d'études, Ben Mohamed dira de lui qu'il trace des objectifs à moyen et long termes.

Plan de développement du secteur agricole 2022-2024 : recentrage

Au sujet du « plan de développement du secteur agricole 2022-2024 », l'expert a révélé qu'il est en cours de recentrage pour la période 2022-2025, manière de « donner de la visibilité aux activités de l'économie agricole pour afficher les ambitions de l'Algérie », a-t-il précisé, avant d'ajouter que « faire face justement aux contraintes climatiques qui se posent avec acuité, occasionnant un changement de comportement des plantes. »

Le bureau a pour vocation de prendre en charge ce recentrage, à moyen et à long termes, impliquant toutes les filières (une trentaine, ndlr) dont certaines dites-stratégiques, telles



que les céréales, les grandes cultures, le maraichage, la production de fourrage et donc la production du lait.

Technologie : impératif remède

Khaled Ben Mohammed, préconise notamment le recours à la technologie dans le domaine agricole, rempart reconnu contre les contraintes en question. « Dans le sillage de cette conjoncture, dit-il, intervient la tenue de la haute commission mixte algéro-italienne qui doit sceller un partenariat stratégique avec le ministère de l'Agriculture au même titre que celui de l'Energie intimement déterminants pour l'avenir de l'Algérie. »



Zubaida Mabuno Ismail (Ghana) ; Environment: Major cities in Ghana to undergo greenery facelift- Jinapor ; Zami Reports, July 21, 2022.

To access the article : <https://zamireports.com/environment-major-cities-in-ghana-to-undergo-greenery-facelift-jinapor/>



In the near future, streets in all of Ghana's main cities will have new looks as the government gets ready to implement the 'Green Street Project'. The project aims to "plant trees in the median and avenues of the country's provincial capitals." Samuel Abdulai Jinapor, the nation's Minister of Lands and Natural Resources made that announcement to pressmen on Wednesday, July 20, in Accra.





The committee that will oversee and carry out the project, which is anticipated to be inaugurated on Monday, July 25, 2022, is likely to be led by deputy minister Mr Benito Owusu-Bio.

“The national capital Accra and other regional capitals like Takoradi, Kumasi, and Tamale, among other significant cities in Ghana, would all be made more beautiful and aesthetically pleasing thanks to the Green Street project,” according to Mr Jinapor. The majority of wealthy nations have them established in their nations; London, Paris, and even certain African nations, including South Africa, are examples.”

The nation experienced the biggest annual loss of tropical primary forest in 19 years in 2020, totalling 14,272. To restore lost forest covers, the West African country started what its ministry refers to as “aggressive afforestation.”

In its efforts to restore some vegetation in the nation, the Ministry of Lands and Natural Resources seems to be leaving no stone unturned.

The Minister also listed several interventions that had been made in the forestry sector over the previous year, highlighting some of them as an ‘outright ban on rosewood harvesting, salvaging, trading, exporting and importing, the creation of an ecotourism handbook, and the suspension of all reconnaissance, prospecting, and/or exploration activities in forest reserves, save in exceptional cases.’

He added that in order to enforce strict adherence to these regulations and to put a stop to any unlawful logging activities, the Forestry Commission has developed a quick response squad that collaborates with other security agencies.

The Green Ghana Day, an afforestation initiative was also started by President Nana Addo Dankwa Akufo-Addo in 2021, aims to restore the loss covers and instil a conservation mindset in the populace. On the celebration days in 2021 and 2022, approximately seven million and twenty-five million tree seedlings were distributed.

The sector minister also stated that the Cabinet has already approved the conversion of 156 timber concessions and permits into Timber Utilisation Contracts (TUCs), for consideration and ratification by Parliament,” by the time we complete this process, we will become the first African country to meet the European Union’s (EU) requirement to trade in legal timber and the second in the World, after Indonesia, and it will be a major boost to the African continent’s economic development.”



Fulbert Adjimehossou (Bénin) ; Conservation de la biodiversité au Bénin : Le chemin qu'il reste à faire ; La Nation, 22 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://lanation.bj/conservation-de-la-biodiversite-au-benin-le-chemin-quil-reste-a-faire/>



53

Un dialogue entre les acteurs est nécessaire pour une meilleure protection de la biodiversité





En marge du trentenaire du sommet de Rio 1992, un état des lieux de la biodiversité a été fait à travers les indicateurs contenus dans l'étude « d'évaluation et hiérarchisation des menaces portant sur la biodiversité au Bénin ». Les acteurs, eux, gardent espoir.



LIRE AUSSI: Assainissement de base et hygiène en milieu scolaire: Travailler dans des conditions convenables, malgré les pluies

La biodiversité béninoise reste à découvrir et à explorer. La situation présentée dans le rapport de mission d'évaluation de l'état de la biodiversité du Bénin montre qu'il y a du chemin à faire. Le 13 juillet 2022, en marge du trentenaire du sommet de Rio 1992, Is Deen Akambi, assistant technique de Biodev 2030, a levé un coin de voile sur le contenu du rapport. L'évaluation des écosystèmes et habitats des divers groupes taxonomiques montre une tendance à la régression des superficies entre 2005 et 2015. Quant à la diversité taxonomique, il y est souligné que le Bénin compte environ 2 807 espèces de plantes, 552 espèces de champignons supérieurs, 603 espèces d'oiseaux, 157 espèces de mammifères (dont 2/3 de petits mammifères), 103 espèces de reptiles, 221 espèces de poissons d'eau douce, 136 espèces de poissons marins et saumâtres et 51 espèces d'amphibiens. Cette évaluation a été faite par une équipe conduite par le Prof Brice Sinsin, directeur du Laboratoire d'Ecologie Appliquée. Les experts se sont basés sur la bibliographie existante, des données d'enquêtes et de terrain. Les métriques «Star» basées sur la liste rouge des espèces de l'Uicn ont été également utilisées. Des analyses critiques ont ensuite été faites au regard des expériences de terrain et des avis des experts sur l'effectivité des valeurs générées. Entre autres leçons à tirer, la flore du Bénin comporte très peu d'espèces endémiques. Seulement quatre espèces peuvent être considérées comme endémiques. La tendance de la population d'environ 73 %, soit 2 061 des espèces végétales est inconnue. La quasi-totalité (99,5 %) des champignons inventoriés ont un statut de conservation. Parmi les 2 807 espèces de la flore béninoise, seulement 106 espèces sont classées dans la catégorie des espèces menacées sur la liste rouge du Bénin, contre 57 espèces sur la liste rouge de l'Uicn. Du côté des insectes, le document souligne que la majorité (28) des espèces inscrites sur la liste rouge du Bénin ne sont pas encore évaluées et la tendance de leur population reste inconnue jusqu'à présent. Ce sont des limites à combler pour assurer la conservation durable et la pérennité de cette classe.





Les racines du mal

Pendant ce temps, sur le terrain, les menaces forcent le déclin. «À l'unanimité, les données de la littérature et les avis des experts indiquent une baisse de la population des espèces au cours du temps malgré la présence et l'accroissement du nombre de massifs forestiers et de réserves de biodiversité représentant actuellement environ 25 % du territoire national », résume le rapport. Plusieurs défis ont été identifiés et hiérarchisés. Pour Is Deen Akambi, la part des efforts à faire pour réduire les menaces est de 79 % dans le score total calculé. « Cela signifie que la plus grande contribution à la conservation des espèces pourrait être faite par la réduction des menaces et non la restauration des habitats qui représente seulement 21 % du score global », martèle-t-il. Au nombre des menaces qui viennent en tête, il y a l'utilisation des ressources biologiques, l'agriculture, le développement résidentiel et commercial. L'exploitation forestière et la récolte du bois, l'urbanisation, la chasse et la collecte d'animaux terrestres sont aussi à prendre en compte. « On voit qu'il n'y a pas que l'agriculture. Mais ce secteur en cause du fait des besoins de surface, des pratiques agricoles peu recommandées qui ravagent la végétation. Quand nous étions jeunes, il fallait soulever quelques briques pour avoir des verres de terre. Nous avons également vu que l'exploitation forestière est un secteur sur lequel il faut travailler », explique Is Deen Akambi.

LIRE AUSSI: Yannick Baglo, conseiller technique aux changements climatiques: Appel pour un accord équitable, inclusif et ambitieux

Conserver et dialoguer

Deviennent indispensables, des stratégies durables de conservation de la biodiversité, visant une conservation ex-situ (pour les espèces menacées ou en déclin) en plus de la conservation in-situ (pour les espèces non encore menacées). Dans le même temps, le dialogue avec les différents acteurs est primordial. « Nous travaillons dans une approche de dialogue. Nous avons fait des consultations nationales pour diffuser les résultats de ces études. Nous projetons de faire la validation d'un second rapport qui nous fixe sur comment il faut faire ces discussions avec les acteurs, comment il faut les mobiliser. Il faut créer le déclic », rassure l'assistant technique de Biodev2030. Convaincre les acteurs économiques ne sera pas non plus facile. Pourtant, il le faut. « Les gens ne se mobilisent que s'ils y trouvent leur intérêt. Il faut leur apporter des solutions. Aujourd'hui, il y a un marché important qui se développe autour du bio, que ce soit le coton, le soja, le riz, etc. Il y a des labels qui sont érigés. Pour que le producteur à la base puisse en bénéficier, il faut qu'on prenne en compte les contraintes », ajoute-t-il. Le rapport recommande aussi le renforcement de la recherche scientifique dans la connaissance de l'écologie des espèces afin de combler les lacunes. Une actualisation de la liste rouge des espèces menacées du Bénin devient nécessaire, à l'horizon 2025.

Inverser la tendance

Se référant, le 12 juillet 2022, au 6e rapport national sur la diversité biologique au Bénin, Luc Gnacadja pense qu'il reste du chemin à faire. À en croire l'ancien ministre de l'Environnement, si le discours est bon et a changé, la manière d'investir n'a pas encore suivi. Les pratiques aussi doivent changer. « Parce qu'on ne tient pas compte de notre biodiversité, en particulier, celle des sols, nous dégradons deux fois plus vite que nous ne protégeons nos terres. En 2000 et 2010, nous avons dégradé 1,9 % du territoire national. C'est le Bénin utile qui se rétrécit. Mais ce n'est pas une fatalité. On peut l'inverser. Et il faut le faire vite », déclare l'ancien Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. La prise de conscience demeure donc capitale. Les efforts de sensibilisation ont besoin d'être renforcés. « Pour inverser la tendance, il faut asseoir les bases juridiques nécessaires pour mieux réguler. Je pense que des progrès ont été accomplis dans ce sens. L'Homme étant l'acteur principal de la perte de la biodiversité, chacun doit prendre conscience. Tout le monde doit être concerné », insiste Dr. Augustin Orou Matilo, Point focal de la convention sur la diversité biologique.



Zubaida Mabuno Ismail (Ghana) ; Kenya’s Ogiek community promote a new vision for conservation in Africa ; China Dialogue, 22 July 2022.

To access the article : <https://chinadialogue.net/en/nature/kenyas-ogiek-community-promote-a-new-vision-for-conservation-in-africa/>

In western Kenya, the Ogiek battle for land rights and a chance to demonstrate their role in biodiversity protection. At an ongoing IUCN meet, they have a chance to do so before a global audience.



An Ogiek settlement in Kenya's Mount Elgon National Park. The indigenous group consider this government-managed area part of their ancestral lands. (Image: Stephen Nderitu)

The home of the Ogiek, a traditional forest-dwelling people, in western Kenya is contested land.

“There is an area taken by the Mount Elgon National Park inside our land. There’s another boundary to Uganda, which is left as a reserve, and then the remaining forest was declared Mount Elgon Forest in 1969. The remaining part of this land was declared a forest reserve in 2000. So, today, we are on government land,” explains Cosmas Murunga, an Ogiek elder and representative of the Chepkitale-Ogiek Governing Council.



The reality Murunga describes contradicts a 2010 constitutional review that enshrined the rights of indigenous peoples and hunter-gatherer societies to own land in Kenya. “Ancestral lands and lands that hunter-gatherers have historically occupied” are considered to be “community land”, Kenya’s 2010 constitution reads.

Entwined with this question of ownership and justice is also a question of land stewardship. The Ogiek of Mount Elgon, a dormant volcano straddling the border of Kenya and Uganda, see themselves as traditional custodians of the land, its health and its rich biodiversity. They describe their approach as an alternative to current, Western-driven methods of conservation, which too often overlook the interlinkages between people and the environment.

“The solution has been there for generations but has never been acknowledged,” says Peter Kitelo, executive director of the Chepkitale Indigenous Peoples’ Development Project, a non-profit rights organisation based in the community of Chepkitale. “Indigenous communities could be holding the solutions to addressing global warming.”



Peter Kitelo of the Chepkitale Indigenous Peoples’ Development Project believes indigenous communities are the best custodians of their ancestral lands (Image: Stephen Nderitu)





Since 18 July, governments, conservation NGOs, research institutions, community-based organisations and representatives, and private sector actors have been in Kigali, Rwanda, for the first ever IUCN Africa Protected Areas Congress, due to end on 23 July. The congress aims to “promote sustainable development while conserving Africa’s cultural heritage and traditions”. Members of the Mount Elgon community are there to share lessons from their traditional conservation methods, as an alternative to traditional approaches that have seen communities displaced and dispossessed of their ancestral lands.

A history of dispossession

Around 4,000 members of Kenya’s Ogiek people of Mount Elgon reside in Chepkitale, some metres from their ancestral village of Trans-Nzoia, now part of the town of Kitale. The Ogieks once owned 91,000 hectares of land, stretching across their ancient territories to Chepkitale. But not any more. They started losing land in the early colonial era after colonists seized control of areas on the pretext of clearing land to prevent forest fires.

“At that time our land extended as far as Trans-Nzoia, which used to be Katale, which is today known as Kitale, where our ancestors were staying... When the British came, they declared that part of the land as whiteman’s settlement area. That was in 1895,” Cosmas Murunga recalls. “We are now left with nothing. [The government] says we are here illegally and that we should be gone.”

58

In 1922, boundaries were drawn by British colonial officials on the lower side of the Ogiek lands. And in 1932, yet another boundary was drawn, dividing the community and separating them from the moorland and forest.

“They were doing it on the pretext of creating a reserve and a forest area... And yet, in a real sense, they were making boundaries, in order to move us further away from our community,” Murunga says. “When our fathers realised that they were captives in their own land, they rioted and moved away from Trans-Nzoia, forced towards this mountain.”





Ogiek elder Cosmas Murunga looks out across an area of ancestral land within the Mount Elgon National Park that he says was taken from his community by the Kenya Forestry Service in 2016 (Image: Stephen Nderitu)

The withheld land was returned to the Ogiek by the Carter Commission, established in 1932, which collected views between 1932 and 1933 and submitted its report to the colonial government in 1934. By 1939, a natural forest reserve was established for the Ogiek, and the first assistant chief was appointed in 1940. The Ogiek community in Chepkitale was acknowledged by the British colonial authorities prior to Kenya's independence in 1963 by the granting of administrative entities. A 1959–1967 agreement recognised Laboot as the Ogiek government's administrative hub.

But this step forward was reversed and followed by another round of evictions shortly after independence.

“In 1963, when Kenya became independent, [the government] created what is now Mount Elgon National Park. Some of it was from the land that had been set aside as a native reserve,” Peter Kitelo says.

The pattern of dispossession continued until relatively recently. Murunga – himself a victim of forced evictions – says houses were burnt down the very same year the constitution recognised their rights to their ancestral lands in 2016.

“Animals died in the houses; they moved our animals to sell without consultation. So many properties were taken,” he recalls.





Kenya's Ogiek community is not alone in experiencing displacement due to conservation efforts. This year has seen tensions and violence in Tanzania as Maasai have been threatened with eviction from their ancestral lands in order to create a game reserve.

Where indigenous land rights meet conservation

But Kenya's colonial and post-colonial history of denying land ownership and rights to indigenous peoples such as the Ogiek – sometimes in the name of environmental protection – stands at odds with emerging expert consensus on conservation. In recent years, there has been a growing effort toward securing the formal, legal recognition of land rights for indigenous peoples and local communities. As the 2019 Intergovernmental Panel on Climate Change's Special Report on Climate Change and Land states: "There is medium confidence that land titling and recognition programmes, particularly those that authorise and respect indigenous and communal tenure, can lead to improved management of forests, including for carbon storage."

In the face of converging global climate and biodiversity crises, there are calls from science, activism and policy spheres to increase and strengthen conservation programmes the world over, for example, via the 30×30 Initiative, which aims to protect at least 30% of the world's land and sea by 2030. Given that important biodiversity conservation areas often overlap with territories inhabited and claimed by indigenous peoples, local communities and Afro-descendants, expanding biodiversity conservation holds significant implications for these communities, according to a report by the Rights and Resources Initiative (RRI), a global coalition of over 150 organisations dedicated to advancing the forest and resource rights of these groups, and the women within them. The Natural Resources Defense Council, a US non-profit, also states that global biodiversity goals must be attained by identifying and managing land "in collaboration with indigenous communities".





Ogiek community member Moses Ndiema displays the bark of a tree found on Mount Elgon that can be used to cure stomach ulcers. Indigenous knowledge like this, which underlines the value of species found on ancestral land, is an important part of the global effort to conserve biodiversity. (Image: Stephen Nderitu)

Communities and indigenous peoples are estimated to have claims to over half of the world's land area under customary systems. Yet, only a fraction of those lands receives formal recognition from governments. The gap between what is held by communities and what is recognised by governments is a major driver of conflict, disrupted investments, environmental degradation, climate change and cultural extinction, according to 2015 research by RRI.

An analysis conducted by RRI in 2018 reveals that over 293 billion tonnes of carbon are stored in forestlands managed by indigenous peoples and local communities. This is 33 times global energy emissions in 2017. According to the report, in tropical and subtropical countries, at least a third of this carbon lies in forests where indigenous peoples and local communities lack formal recognition of their tenure.

Legal battles





Kenya's 2016 Forest Conservation and Management Act allows communities to co-manage forests along with the Kenya Forest Service. That same year, the landmark Community Land Act provided recognition, protection and registration of community land.

Though around 67% of the lands in Kenya are now recognised as community lands, experts at RRI say implementation of the 2016 Community Land Act has been slow.

"This is having a big impact and is perpetuating injustice against local communities and indigenous peoples... Since the passing of that law in 2016, less than ten communities have had their lands registered," says Patrick Kipalu, director of the Africa programme at RRI.

Açaí berries in a metal bowl being washed by hand - example of sustainable use of wild species

Recommended Humanity's use of wild species 'vastly underappreciated'

In 2008, the Ogieks started pressing for a return to their lands at various courts in Kenya through the Chepkitale Indigenous Peoples' Development Project. The people of Chepkitale are persistent in their efforts to protect wildlife despite battling land rights.

The hunter-gatherers have been kept on Mount Elgon thanks to an injunction order that the Chepkitale-Ogiek Governing Council leadership obtained against the Kenyan government in 2016, shortly after the evictions.

"We have two court cases. One is specifically about the gazettelement [titling] of Chepkitale as a game reserve in 2000. We have another one that [aims] to claim all our lands, and we have injunctive orders to that effect. And I think majorly that's what is keeping us. Our people have been meeting the government people so that they understand that we also have rights like any other person," Kitelo says.

A legal framework introduced by the Kenyan government in September 2016 offers aggrieved people the chance to reclaim their lands by submitting records of historical land injustices between 1895 and 2010 to the Kenyan Land Commission for investigation.

"We worked with communities to assemble their claims, go through the history of the dispossession of land or the grievances that they've had, within that time period, the ways that they've tried to address those claims, and what it is exactly that they are claiming using the protocol that had been developed by the National Land Commission," Kendi Borona, facilitator of the Africa programme at the RRI, tells China Dialogue.





Members of eight indigenous groups from Kenya, Uganda and Tanzania attend an annual meeting hosted by the Chepkitale Indigenous Peoples' Development Project in June 2022. The meeting was to solicit concerns for a declaration they planned to present at the Africa Protected Area Congress. (Image: Stephen Nderitu)

New conservation

“We want to propose a new way whereby communities are not seen as threats in the discussions of conservation,” says Kitelo.

At the IUCN Africa Protected Areas Congress being held in Kigali, Cosmas Murunga, as representative of the elders, introduced 144 guidelines developed by the Chepkitale-Ogiek Governing Council to safeguard the environment and promote coexistence between people and wildlife.

One of the 144 guidelines suggests that grazing areas be divided into zones and used alternately during wet and dry seasons. Open moorland would be used during the rainy season and forest areas during the dry season, with some areas off limits and only to be used on the agreement of the whole community. In the suggestion, land areas are protected by the community as a whole.

A swarm of wild honeybees moves into a log hive placed up a tree in Augustów Primeval Forest, Poland.



Another suggestion focuses on beekeeping, one of the Ogieks' primary food sources. It states that beekeeping and honey harvesting must ensure the protection of the bees, beehives and trees. The community designates March and April as the months for honey gathering to maintain biodiversity, under the community's advice.

Ogiek concepts of human-nature relationships and duties run through the 144 guidelines. For example, "cutting down any tree with bees is prohibited. If one cuts the tree, he will be cursed... If the tree is cut for a different purpose and was found to be having honey, the offender speaks to the tree for forgiveness so that the curse does not pass [onto] him."

The guidelines also have relevance for larger, keystone species, such as the critically endangered African forest elephant, which made the Chepkitale side of Mount Elgon their home after they were "evicted" from their natural habitat by Kenya's shamba agroforestry system. The system, run by the Kenya Forest Service, is designed to expand crop production and forest cover, but in several locations has resulted in the replacement of intact forests with commercial timber forests.

"Small trees that the elephants feed on are seen as useless by the forest service because they cannot be sold as timber. But for us, they are key for producing honey. And they are also critical for the elephants," says Kitelo, demonstrating the interlinkages of humans and the natural world for the Ogiek.



The shamba agroforestry system brought in by the Kenya Forestry Service aims to expand both crop production and tree cover, but the Ogiek say it has often led to the loss of indigenous forests (Image: Stephen Nderitu)



The 144 guidelines offer a different approach to land management and conservation in Kenya, which has been dominated by colonial-era policies, including displacing traditional peoples in the name of land conservation.

The Ogiek community continue their battle for land rights and greater recognition of their role in conservation. The community is engaged in an exercise to map land use, illustrating how they set aside land for grazing and conservation. They continue their mission to alter the conservation narrative. The Africa Protected Areas Congress is a major moment for recognition.



Tiemoko Boubacar Bouare (Sénégal) ; Accès à l'énergie en Afrique : Les Sociétés d'Electricité d'Afrique à Dakar pour relever le défi ; Dakar Matin, 25 juillet 2022.

65

Pour accéder à l'article : <https://www.dakarmatin.com/acces-a-lenergie-en-afrique-les-societes-deelectricite-dafrique-a-dakar-pour-relever-le-defi/>





Septième pilier des objectifs de développement durable – ODD des Nations-Unies, l'accès aux services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable, reste toujours un défi majeur pour l'Afrique. Pour relever ce défi, l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique – ASEA, qui a pour but de promouvoir le développement et l'intégration du secteur électrique africain par une coopération active entre ses membres, a tenu du 14 au 21 juillet 2022, son 20e congrès sur l'accès à l'électricité en Afrique à Dakar.

Avec pour mission d'être le vecteur principal de la réalisation de l'accès à l'électricité pour tous les peuples d'Afrique, les sociétés membres l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique – ASEA sont réunies autour des valeurs fondamentales d'intégrité, de transparence, de responsabilité, d'excellence et de confiance. A cet effet, l'ASEA œuvre comme une institution de développement travaillant en étroite collaboration avec l'Union Africaine et les autres institutions africaines spécialisées sur les projets électriques.

La Covid-19 décale le 20e congrès de deux ans

Après deux années de reports liés au contexte sanitaire provoqué par la pandémie de la covid-19, le 20e congrès de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique – ASEA, s'est officiellement ouvert le dimanche 17 juillet au Centre International de Conférences Abdou DIOUF – CICAD de Diamniadio à Dakar. Un 20e congrès qui a coïncidé avec le cinquantième de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique – ASEA, créée en 1970 sous de l'Union des Producteurs et Distributeurs d'Energie Electrique en Afrique – UPDEA ; avant de devenir ASEA le 04 décembre 2012, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Alger en Algérie, par les sociétés africaines d'électricité membres de l'UPDEA. C'est ainsi que les 54 sociétés membres ont décidé de modifier les Statuts et le Règlement Intérieur de l'UPDEA pour en faire l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique – ASEA.

En effet, c'est au terme de la 51e Assemblée générale de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique – ASEA, tenue à Livingstone en Zambie en 2017, que la Société Nationale d'électricité du Sénégal – Senelec, a été choisie comme société organisatrice du 20ème congrès et du cinquantième de l'ASEA. Avec une forte mobilisation des parties prenantes, près de 1000 participants dont 150 dirigeants et décideurs, des représentants de gouvernements, des directeurs de sociétés d'électricité, des partenaires techniques et financiers, des experts et biens d'autres acteurs ont pris part à cette importante rencontre.

Passage de témoin à la tête de l'ASEA

Placé sous le thème central de : « La nécessité de service public et la performance des sociétés africaines d'électricité », ce 20e congrès de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique – ASEA a également été l'occasion pour le Sénégal de se voir confier, la présidence de l'association à la place de la Zambie. C'est ainsi qu'en marge des discours officiels tous axés sur l'importance et la nécessité de performance des sociétés d'électricité





africaines, le directeur général de la Société Nationale d'électricité du Sénégal – Senelec, a reçu le témoin des mains du zambien Victor Mulenga Mundende, pour assurer la présidence de l'ASEA pour les trois (3) prochaines années, soit jusqu'en 2025. Cependant, le thème de cette rencontre « La nécessité de service public et la performance des sociétés africaines d'électricité » renferme quatre sous-thèmes que la nouvelle présidence va en faire son cheval de bataille pour relever les défis de l'accès à l'énergie sur le continent. Il s'agit entre autres de : l'accélération de l'accès à l'électricité des populations des zones rurales et périurbaines ; la digitalisation des entreprises d'électricité pour une meilleure qualité de service public aux usagers ; la promotion du partage des bonnes pratiques entre les acteurs du secteur de l'électricité et l'efficacité énergétique, levier pour améliorer la viabilité des sociétés d'électricité en Afrique.

« Le 20e congrès de l'ASEA portait les germes de l'espoir pour relever le défi de l'accès à l'énergie et apporter plus de lumière en Afrique »

En souhaitant la bienvenue aux participants venue d'un peu partout d'Afrique, le Directeur Général de Société Nationale d'électricité du Sénégal – Senelec, par ailleurs nouveau président de l'ASEA, Papa Mademba Biteye a indiqué que la forte mobilisation au congrès de Dakar « porte les germes de l'espoir d'un engagement collectif pour relever des défis importants consistant à apporter l'énergie et la lumière à nos concitoyens pour accélérer le développement du continent ». Si la cérémonie d'ouverture de ce 20e congrès de l'ASEA a été présidée par Mme Aïssatou Sophie GLADIMA, celle qui conduit la destinée du Ministère du pétrole et des énergies du Sénégal a laissé entendre que « les services publics d'électricité sont les chevilles ouvrières du développement de nos systèmes énergétiques ». Selon elle, « ils doivent être prospères, performantes, efficaces et rentables car le continent en a besoin pour le développement de son économie ». Poursuivant son adresse, la ministre du pétrole et des énergies a souligné que « la question de l'énergie revêt une dimension capitale pour le développement de notre continent face aux multiples enjeux de l'emploi de nos jeunes, l'accès à l'éducation, à la santé, à l'autosuffisance alimentaire, à la transformation de nos produits et plus généralement à la création de richesses » Elle a ensuite ajouter que « tous les acteurs du secteur de l'électricité dépendent du bon fonctionnement de la compagnie d'électricité ».

Les avantages de la digitalisation des entreprises d'électricité

Parmi les quatre sous-thèmes de ce 20e congrès de l'ASEA précités, le deuxième sous-thème « la digitalisation des entreprises d'électricité pour une meilleure qualité de service public aux usagers » est tout aussi important et stratégique que les autres. Mais il présente un facteur particulier ainsi que de nombreux avantages qui pourront booster l'accès à l'énergie sur le continent. C'est ainsi que Régis Le Drézen, qui a participé à cette rencontre suite à l'invitation du directeur général de l'association des sociétés d'électricité d'Afrique –





ASEA, Abel Didier Tella, afin de représenter la filière smart grids française et d'échanger avec les partenaires africains du secteur, le délégué général de Think Smartgrids a expliqué que parmi les nombreux avantages à retirer de la digitalisation des réseaux électriques il y'a :

L'optimisation des temps de coupure des réseaux électriques grâce aux nouveaux moyens de communication et aux capteurs – en France, une division par 10 des temps de coupure a ainsi été observée ; Connexion rapide et moins cher des énergies renouvelables grâce à des outils de prévision informatique de l'état du réseau, de la production et de consommation d'électricité ; Optimisation des pertes techniques et non techniques ; Et enfin, l'optimisation des consommations d'électricité grâce à la valorisation des données collectées, avec un bénéfice évident pour la facture du consommateur final.

Plus de 570 millions d'africains n'ont toujours pas accès à l'électricité, l'Afrique a encore du chemin à faire

Aujourd'hui, plus de 570 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité en Afrique subsaharienne, selon la Banque mondiale. Ce qui correspond à un taux d'accès légèrement inférieur à 50% au niveau continental, alors que l'Afrique regorge de formidables ressources énergétiques qui sont jusque-là très faiblement exploitées. Partant de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du nouveau partenariat pour l'énergie en Afrique, qui marquent sans nul doute une aspiration commune des africains, pour un renouveau énergétique grâce à une exploitation intense de nos propres ressources, Mme Sophie GLADIMA estime que « l'intégration énergétique de nos systèmes électriques, la mise en valeur de notre potentiel de richesse, agricole, industriel et minier pour construire l'Afrique de demain sont des impératifs ». Pourtant, l'Afrique dispose de tous les atouts pour faire accéder toute sa population à l'électricité. Outre les importantes ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon...), le continent dispose d'un potentiel de développement des énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, hydroélectrique...) sans commune mesure avec les autres continents. Aujourd'hui plus que jamais, il est temps pour les Africains de se donner la main et avancer sans tergiverser pour permettre au continent de s'extirper de la dépendance des autres parties du monde et assurer son propre développement.

68

Des disparités dans l'accès à l'énergie en Afrique

Si l'Afrique est le continent le moins électrifié du monde, d'énormes disparités s'observent, surtout dans le nord du continent où certains pays affichent un taux d'accès à l'énergie de 100%, tandis que plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne n'ont toujours pas atteint les 50%. Selon le dernier rapport de « The Energy Progress Report » de la Banque mondiale, l'Afrique du Nord est la région la mieux électrifiée du continent africain, avec l'Egypte, le Maroc et la Tunisie qui sont à 100% d'accès à l'énergie. Ceci, aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Une bonne partie des productions énergétiques dans





ces pays proviennent des énergies renouvelables, notamment au Maroc. A ces trois pays s'ajoutent sept autres pays pour compléter le tableau des dix pays les plus électrifiés du continent que sont l'Algérie avec 99,8% ; le Gabon avec 91,6% ; le Ghana et ses 85,9% ; l'Afrique du Sud avec 84,4% ; le Botswana avec 72% ; le Kenya avec 71% et enfin le Sénégal avec 70,4 de sa population qui ont accès à l'électricité. Hormis ces dix pays plus quelques-uns sur le continent, le taux d'accès à l'électricité reste encore relativement faible, car seulement un peu plus de la moitié de la population du continent ont accès à l'électricité (56% selon les chiffres de la Banque Africaine de Développement en 2021).

Défis et perspectives de l'ASEA

Dans un contexte de forte pénurie en électricité, la croissance démographique et un fort besoin d'investissement des entreprises de production et de distribution d'électricité, les prix de vente de l'électricité en Afrique subsaharienne ne reflètent pas les coûts de fourniture de ce service. En moyenne, les tarifs moyens de vente de l'électricité en Afrique subsaharienne sont autour de 130 à 140 \$/MWh. Ces prix de vente ne couvrent pas le coût de fourniture de l'électricité aux différents types d'usagers. Dans la plupart des pays, il ne couvre même pas les coûts d'investissement. En plus de ces obstacles, les opérateurs de fourniture d'énergie électrique en Afrique doivent faire face à des difficultés de recouvrement. Environ 40 % des clients finaux en Afrique subsaharienne ne payeraient pas leurs factures. Ce taux grimpe à plus de 55% pour les catégories les plus pauvres et s'établit toujours à 20% pour les catégories les plus aisées, suggérant un état de fait ancré dans les pratiques, mais s'expliquant également par l'incapacité des opérateurs à collecter efficacement les règlements, du fait d'une organisation déficiente et de l'absence de système bancaire structuré.

69

Ceci explique l'état souvent vétuste des infrastructures électriques du continent, où les pertes du réseau de distribution sont de plus de 40% dans certains pays et les délestages très fréquents dus à un manque de maintenance des équipements. Cet état de fait ne permet pas non plus d'investir dans le service client, ce qui engendre des taux de fraude très élevés. Ces facteurs représentent évidemment un obstacle pour le développement pérenne du secteur énergétique en Afrique. Les prévisions d'évolution de la demande de l'énergie électrique d'ici 2040, la multiplication de la taille de l'économie africaine par 4 ainsi que l'augmentation de la population africaine d'ici 2040, sont tous des facteurs qui montrent à quel point les défis de développement des secteurs électriques sont majeurs. D'où la problématique de « la nécessité de service public et la performance des sociétés africaines d'électricité » de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique.

Les changements, la pandémie de la covid-19 et surtout la situation Russie-Ukraine, nous ont suffisamment prouvé, que la seule façon d'assurer notre développement est de nous prendre en charge nous-même sur tous les plans, c'est-à-dire, que nous soyons capables



de produire ce que nous consommons. Une autosuffisance énergétique assurera sans nul doute le développement de l'Afrique.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE : les zoonoses ont bondi de 63 % au cours de la dernière décennie ; Afrik 21, 25 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-les-zoonoses-ont-bondi-de-63-au-cours-de-la-derniere-decennie/>



70

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) déconseille les incursions de l'homme dans les domaines de la faune sauvage. Selon l'OMS, ces agissements sont à l'origine de l'augmentation exponentielle des maladies zoonotiques en Afrique. Dans un récent rapport, l'organisation révèle que les maladies transmises par les animaux à l'homme ont bondi de 63 % au cours de la dernière décennie en Afrique.

En Afrique, les dernières données sur la variole du singe révèlent une augmentation significative des cas depuis avril 2022, par rapport à la même période de 2021. Cette augmentation est principalement observée en République démocratique du Congo (RDC)





et au Nigéria, où du 1er janvier au 8 juillet 2022, 2087 cas cumulés de variole du singe ont été recensés, selon l'Organisation mondiale de santé (OMS).

La variole du singe n'est pas la seule maladie transmise par de l'animal à l'homme (zoonose), dont la propagation connaît une montée exponentielle en Afrique. Selon une analyse de l'OMS, le nombre des épidémies zoonotiques a augmenté de 63 % dans la région au cours de la décennie 2012-2022 par rapport à 2001-2011. L'analyse publiée le 14 juillet 2022 révèle qu'entre 2001 et 2022, 1843 événements de santé publique avérés ont été enregistrés en Afrique. La maladie à virus Ebola et d'autres fièvres hémorragiques virales constituent près de 70 % de ces épidémies, notamment la dengue, le charbon, la peste, la variole du singe, et une série d'autres maladies constituant les 30 % restants.

Il faut réglementer et réduire les incursions humaines dans le milieu sauvage

Pour l'OMS, la montée des zoonoses en Afrique est provoquée par la multiplication des contacts entre l'homme et la faune sauvage. L'Afrique a la population qui croît le plus rapidement au monde (2,7 % par an selon les Nations unies) et il y a une demande croissante d'aliments dérivés des animaux, notamment la viande, la volaille, les œufs et le lait. La croissance démographique entraîne également une urbanisation croissante et un empiètement sur les habitats de la faune sauvage.

« Les infections d'origine animale qui se transmettent à l'homme existent depuis des siècles, mais le risque d'infections et de décès massifs était relativement limité en Afrique. Les mauvaises infrastructures de transport constituaient une barrière naturelle. Cependant, avec l'amélioration des transports en Afrique, la menace de voir des agents pathogènes zoonotiques se déplacer vers les grands centres urbains s'est accrue », explique la docteure Matshidiso Moeti, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

Pour contenir la propagation des zoonoses en Afrique, l'OMS recommande une collaboration entre divers secteurs, disciplines et communautés. Ceci implique un large éventail d'experts, notamment ceux qui travaillent dans le domaine de la santé humaine, animale et environnementale. Ainsi, les épidémiologistes et les autres experts de la santé publique devraient partager les informations relatives à la surveillance systématique des maladies et aux activités d'intervention, aussi bien pour la santé animale que pour la santé humaine.



Boris Ngounou (Cameroun) ; RDC : l'État met en vente 27 blocs pétroliers, au péril de la biodiversité ; Afrik 21, 25 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/rdc-letat-met-en-vente-27-blocs-petroliers-au-peril-de-la-biodiversite/>



72

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a décidé, le lundi 18 juillet 2022, de mettre aux enchères vingt-sept blocs pétroliers et trois blocs gaziers malgré la mise en garde des défenseurs de la nature. Ces organisations assurent que pas moins de neuf blocs pétroliers mis aux enchères, chevauchent des aires protégées.

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) procédera du 28 au 29 juillet 2022 à la vente aux enchères de vingt-sept blocs pétroliers et trois blocs gaziers. Ces gisements sont repartis sur plusieurs coins du pays. Trois dans le bassin côtier au sud du pays, neuf dans la Cuvette centrale au nord-est de la RDC, onze dans le Graben du Tanganyika à l'est du pays et quatre dans le Graben Albertine. Les trois blocs gaziers sont situés dans le lac Kivu, à l'ouest du pays.

Au cours de l'annonce de l'appel d'offres relatif à ces blocs pétroliers le 18 juillet 2022 à Kinshasa la capitale de la RDC, le ministre congolais des Hydrocarbures a rappelé l'intérêt économique du projet pour le pays. « La vente de tous ces 27 de blocs pétroliers nous rapportera près de 2000 milliards de dollars américains. Et dans un contexte de crise





économique internationale marquée par le conflit russo-ukrainien, la RDC peut réellement se développer grâce à ce projet pétrolier. », explique Didier Budimbu.

Des conséquences sur l'environnement et les populations locales

Pour l'organisation de protection de l'environnement Greenpeace, ce projet gouvernemental aurait des conséquences catastrophiques sur les communautés riveraines de ces blocs pétroliers, la biodiversité et le climat mondial. « Il ne s'agit pas ici de regarder seulement les intérêts financiers ou économiques, mais il y a la vie de millions de communautés congolaises, de millions de personnes à travers le monde qui serait en jeu, et donc il n'y a aucun chiffre en termes de dollars qui pourrait compenser cela. », dénonce Irène Wabiwa Betoko, chef de campagne forêts à Greenpeace pour le bassin du Congo.

Greenpeace ne souhaite surtout pas voir l'attribution des blocs pétroliers dans la Cuvette centrale, un complexe riche en tourbières, en biodiversité qui contient environ 30 gigatonnes de dioxyde de carbone (CO₂), soit l'équivalent de trois ans d'émissions mondiales.

Répondant à ces inquiétudes, la ministre congolaise de l'Environnement, Ève Bazaïba, a affirmé à la télévision publique congolaise que des études appropriées étaient menées permettant ces attributions des droits d'exploration dans la Cuvette centrale.



Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; AFRIQUE : l'Apac situe les peuples autochtones au cœur de la protection de la nature ; Afrik 21, 26 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-lapac-situe-les-peuples-autochtones-au-coeur-de-la-protection-de-la-nature/>



74

Le premier Congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) sur les aires protégées d'Afrique (Apac) s'est clôturé le 23 juillet 2022, par l'adoption de « l'Appel à l'action de Kigali ». Dans cette déclaration, plus de 2000 délégués présents appellent les gouvernements à accorder une place de choix aux peuples autochtones dans les projets et politiques de conservation de la nature.

Plus 2000 délégués de tout le continent africain et au-delà se sont réunis à Kigali au Rwanda du 18 au 23 juillet 2022 à l'occasion du premier congrès africain dédié au rôle des aires protégées dans l'avenir de la planète. Les assises placées sous le thème « Pour les peuples et la nature », ont abouti à l'adoption de « l'Appel à l'action de Kigali ».

Dans la déclaration de cinq pages, les participants appellent à un soutien particulier des peuples autochtones d'Afrique afin de préserver la sagesse, les traditions, les connaissances scientifiques et traditionnelles, et les approches coutumières qui permettront une conservation efficace de la nature, de la culture, des moyens de subsistance et du bien-être humain.



« Les aires protégées et conservées en Afrique ont un héritage complexe, le succès de la conservation se faisant trop souvent au détriment des communautés locales. L'un des principaux objectifs du tout premier Congrès de l'UICN sur les aires protégées d'Afrique est de donner une voix à ces communautés marginalisées, en soulignant leur gestion de la nature et la nécessité de modèles de conservation inclusifs et justes sous la direction africaine et avec un soutien mondial », affirme le Dr Bruno Oberle, le directeur général de l'Union pour la conservation de la nature (UICN).

Pour maintenir cet objectif, les participants du premier Congrès des aires protégées d'Afrique (Apac) ont mis sur pied une coalition diversifiée, comprenant des gouvernements et des acteurs de la société civile notamment des jeunes, des peuples autochtones et des communautés locales ainsi que des directeurs d'aires protégées et des gardes forestiers pour renforcer la protection et la conservation de la nature.

Accroître les financements en faveur de la conservation

Outre la reconnaissance des communautés locales comme des acteurs de premier plan des politiques environnementales, les participants de l'Apac appellent à faire rimer la protection de la nature avec la justice sociale, et surtout à trouver plus de financements.

« Pour bien gérer une aire protégée, il faut environ 1 000 dollars par kilomètres carrés. Actuellement, en Afrique, on dispose en moyenne de 50 dollars par kilomètres carrés. Donc aujourd'hui, le continent se mobilise afin de s'assurer que ses aires protégées soient financées », explique Kaddu Sebunya, le président de l'organisation Africa Wildlife Foundation. Pour matérialiser cette recommandation, un projet de fonds panafricain pour la conservation de la nature a été lancé lors de ces assises de l'Apac. Ouvert à tous les gouvernements et les bailleurs de fonds, ce mécanisme vise à financer les parcs naturels à l'aide des ressources autres que les revenus touristiques.

L'APAC se déroulait ainsi quelques mois avant la tenue de la 15e conférence de Nations unies (COP15) sur la biodiversité de décembre 2022 à Montréal, qui doit adopter un cadre mondial pour mieux protéger la nature ravagée par les activités humaines, à horizon 2050, avec une étape en 2030. La COP15 biodiversité devra notamment se prononcer sur l'appel onusien de protéger au moins 30% des terres et des océans d'ici à 2030.



Eric Ojo (Nigeria) ; AfDB Justifies Priority For Climate Finance In Africa ; African Examiner, July 27th, 2022.

To access the article : <https://www.africanexaminer.com/afdb-justifies-priority-for-climate-finance-in-africa/>



76

(AFRICAN EXAMINER) – African Development Bank (AfDB) has expressed its justification for prioritizing climate financing in its development intervention programmes in Africa.

The Bank said the premium it places on climate finance, strengthened its commitment to double its climate finance from \$12.5 billion in the 2016-2020 period to \$25 billion between 2020-2025 and to allocate at least 40 percent of its annual investments to climate finance.

AfDB's Director General for Southern Africa, Leila Mokaddem disclosed this at the inaugural OPEC Fund Development Forum, held recently in Vienna, Austria.



Mokaddem spoke during a session entitled, “Turning Public Ambition into Effective Action”, during which panelists discussed actions and examples of how to move commitments made by development institutions, governments and other stakeholders, from lofty declarations to real-world change.

The panel comprised Ahunna Eziakonwa, Assistant Administrator and Regional Director for Africa at United Nations Development Programme (UNDP), Hekuran Murati, Minister of Finance, Labor and Transfers of the Republic of Kosovo and Andreas Klasen, Professor of International Business and Director of the Institute for Trade and Innovation at Offenburg University in Germany.

The forum brought together governments, development institutions, private sector partners, and other stakeholders around its theme, “Bridging the Financing Gap and Turning Public Ambition into Climate Action”.

She noted that creating fiscal space for development finance and stepping up regional infrastructure projects will be vital to Africa’s road to achieving net zero

“We need to rethink the way we finance development. We need to put more resources into institutions like the AfDB”, she said.

The Bank’s Southern African DG also observed that regional integration and energy supply would be the steppingstones to ensure energy security in Africa.

“Energy is one of the essential requirements for Africa’s development. The cost of delayed full electrification of the continent is increasing as time goes by.

The AfDB has therefore made ‘Light up and Power Africa’ the first of the five pillars of its High 5 vision”, she added.

Meanwhile, the New Deal on Energy for Africa, is an ambitious programme to achieve universal access for Africa by 2025. Its strategy is built around the achievement of four targets including increasing on-grid generation to add 160 GW of new capacity by 2025; create 130 million new connections;

Mokadden said further explained that most of them will be in the form of regional projects.

Notably, the Bank is also making a strong case for an allocation of some of the International Monetary Fund’s Special Drawing Rights so that they can be leveraged to meet the \$218 billion a year needed for Africa’s infrastructure needs such as roads and ports.

In her submission, Eziakonwa shared the UNDP’s bold commitment to enable 500 million people gain access to electricity in the next 4 years, more than 50 percent of those currently without access. She said it was proof of the institution’s determination to rescue the SDGs.





“That is a very bold statement of purpose which shows that we understand that conquering energy poverty is necessary for overcoming poverty” she stressed.

While giving the participants other examples of concrete action taken in Europe to turn ambition into action, Murati said his country had sought to balance energy and food security with affordability. “It’s another thing if these costs are passed on to consumers and families”, he further stated.

He also noted that the Kosovo government has created windows for loan guarantees for businesses and households who want to invest in energy, enabling an expanded energy capacity, adding that the government is equally addressing legal and regularity frameworks as well as storage facilities.

On his part, Klasen said OPEC Fund has approved over \$780 million in financing for climate change mitigation and adaptation over the last 4 years. He noted that new synergies between OPEC, multilateral development banks and other development partners would be important to achieving energy security.

Interestingly, the panelists were in agreement about the importance of affordable, clean energy for Africa.

Earlier in her remarks as the spotlight speaker for the session, Egypt’s Minister of International Cooperation, Dr. Rania Al-Mashat highlighted the need for national and regional action to address climate change.





Adrienne Engono Moussang (Cameroun) ; Forêt d'Ebo : Une mission de contrôle prescrite au délégué régional du Littoral ; Swatch infos, Juillet 27, 2022.

Pour accéder à l'article : <https://scienceswatchinfos.org/foret-debo-une-mission-de-controle-prescrite-au-delegue-regional-du-littoral/>

L'instruction du ministre Jule Doret Ndongo fait suite à la correspondance des organisations des Ong interpellant corps diplomatique occidental au Cameroun sur les impacts négatifs de la création d'une route dans ce massif forestier.

La correspondance du ministre des Forêts et de la Faune (Minfof), Jules Doret Ndongo, datant du 25 juillet 2022, instruit le délégué régional dudit ministère à mettre sur pied et sans délai, une mission de contrôle mixte, brigade de contrôle et service régional dans le but de recueillir des informations sur la création d'une route traversant la forêt d'Ebo et sur l'exploitation illégale de la ressource sur ce site.

Cette instruction du Minfof intervient trois jours après qu'un collectif des organisations non-gouvernementales (Ong) ont saisi la délégation de l'Union européenne (Ue), le Haut-commissariat de Grande Bretagne, et les ambassades de France, d'Allemagne et des États unis d'Amérique au Cameroun. Ces Ong, Greenpeace, Green Development Advocate, le Centre pour l'environnement et le développement (Ced), Fern, Rainforest Foundation UK, Foder entre autres, demandent l'arrêt du projet routier en cours dans la forêt d'Ebo.

79





Une vue de la forêt d'Ebo

Pour ces Ong, cette infrastructure est néfaste pour la biodiversité et pour les communautés villageoises. « Les communautés veulent se développer et les routes sont censées apporter un accès aux marchés, à l'éducation et aux soins de santé. Mais dans le cas d'espèce, la route n'est reliée à aucun village existant. Preuve qu'il s'agit d'une route devant servir à raser la forêt. Et les communautés risquent dès lors de perdre une ressource naturelle précieuse, qui assure leur subsistance », soutiennent-elles dans la correspondance.

80

Il s'agit là d'un énième rebondissement dans l'affaire de la forêt d'Ebo ; le 6 août 2020, une instruction du président de la République Paul Biya suspendait le décret du Premier ministre Joseph Dion Nguté du 14 juillet 2020 classant les 68385 hectares du massif forestier d'Ebo dans le domaine privé de l'Etat

Le président de la République ordonnait par la même occasion la suspension de la procédure de classement de 65 007 dans le département du Nkam en Unité forestière d'aménagement (Ufa) 07 005. Les décisions sont intervenues après la mobilisation des populations, accompagnées par des Ong locales et des partis politiques.

Seulement, la forêt riche en biodiversité est illégalement exploitée au détriment de la population et de l'Etat qui n'en tirent aucun bénéfice. Si rien n'est fait pour stabiliser la situation, le massif va définitivement disparaître.



Eric Ojo (Nigeria) ; Experts Harp On Urgency Of Climate Financing For Africa ; Metro Daily, 28 July 2022.

To access the article : <https://metrodailyng.com/experts-harp-on-urgency-of-climate-financing-for-africa/>



81

Experts and stakeholders in the environment sector have reiterated the urgency of mobilizing climate financing for Africa.

This assertion was once again, canvassed at a panel discussion at the presentation of the 2022 edition of the African Economic Outlook, which was held at the headquarters of the International Monetary Fund (IMF) in Washington D.C, United States.

The theme of this year’s African Economic Outlook, “Supporting Climate Resilience and a Just Energy Transition in Africa”, highlights climate change as a growing threat to lives and livelihoods in Africa.

The panel comprised Prof. Urama, Acting Chief Economist/Vice President of the African Development Bank (AfDB), James Roaf, IMF’s Assistant Director Fiscal Affairs and Climate Change Policy Coordinator, Anthony Simpasa, Acting Manager, AfDB Macroeconomic Policy, Debt Sustainability and Forecasting Division. It was moderated by Cathy Pattillo, Deputy Director of IMF’s African Department.

Participants at the meeting heard that African countries need to mobilize \$1.6 trillion between 2022 and 2030 to meet their Nationally Determined Contributions (NDCs) to fight





climate change, So far, they have only received \$18.3 billion annually, leaving a financing gap of \$108 billion annually. With current trends, Africa's NDCs will not be achieved.

In his presentation, AfDB's Acting Chief Economist and Vice President, Prof. Kevin Urama said Africa has huge comparative advantages to lead the world in this new green transition, it however lacks the capital to do so.

Prof. Urama stressed that the findings of the 2022 African Economic Outlook, show that the structure of climate finance is very complicated and creates a misallocation of resources. As a result, the main objective of climate finance, which is to support climate-vulnerable countries, according to him, is not being achieved.

"One fundamental, existential issue for Africa is climate change. The countries that are receiving climate financing are the less vulnerable ones", he said.

He also harped on the need for a different approach to solving the climate challenge in Africa.

"What I see are opportunities to do things differently so that we are not using an old map to chart a new world. This will include tradeoffs. How do we work together as the global community to solve this global commons challenge for ourselves, our children, and future generations?", he further explained.

IMF's Assistant Director in the Fiscal Affairs Department and Climate Change Policy Coordinator, James Roaf identified adaptation as the biggest issue for Africa. He however, pointed out that the African Economic Outlook rightly stresses the need to integrate climate objectives in overall sustainable development pathways.

"We need to focus on making the most of the opportunities that the clean energy transition offers so that climate mitigation and adaptation policies come hand in hand with rising prosperity", he added.

Roaf further drew attention to what countries can do themselves to maximize climate finance and make the best use of it. "Mobilizing the private sector is critical, with policies such as carbon pricing to encourage investment in renewables, or improving adaptation incentives by reinforcing property rights or strengthening regional trade", he stressed.

Similarly, the Director of the African Department at IMF, Abebe Selassie observed that African policymakers face the unenviable task of needing to invest trillions of dollars in important energy transition that the region needs to advance its development.

"At the same time, they are being asked to think about the adverse effect that this may have on climate change, but advanced countries who benefitted from climate unfriendly policies



are unwilling to support development in the region. This is one issue that policymakers raise with us when we engage with them on the financing challenges they face”, he stated.

Selassie described the findings of the 2022 African Economic Outlook as “sobering”, observing that “it raised some profound issues”.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; COP 27 : le pape François invite les chrétiens à un mois de conversion écologique ; Afrik 21, 29 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/cop-27-le-pape-francois-invite-les-chretiens-a-un-mois-de-conversion-ecologique/>



83

Le pape François place l'édition 2022 du « temps de la création » sous le signe de la lutte contre le changement climatique. Au cours de la célébration œcuménique qui s'étendra du 1er septembre au 4 octobre 2022, le souverain pontife convoque les catholiques et les chrétiens des autres églises à une démarche de conversion écologique.





Le pape François entend envoyer un message fort aux dirigeants du monde, à quelques mois de la 27e conférence des Nations unies sur le climat (COP27), prévue en Égypte en novembre 2022. À l'occasion du « temps de la création » qui débutera le 1er septembre 2022 par la Journée mondiale de la prière pour la sauvegarde de la création, et prendra fin le 4 octobre 2022, jour de la Saint François, le chef de l'Église catholique invite ses fidèles ainsi que ceux des autres obédiences chrétiennes à observer un mois de conversion écologique.

Cet appel vise à réduire l'empreinte carbone des activités anthropiques, dans un contexte mondial et notamment africain, où des phénomènes climatiques extrêmes (la sécheresse, les inondations ou encore les ouragans) affectent des millions des personnes. « Loué sois-tu, mon Seigneur, avec toutes tes créatures. Ce cantique de saint François d'Assise s'accompagne aujourd'hui d'un cri amer : celui de la Terre, qui nous supplie d'arrêter sa destruction. », indique le pape François dans son message, publié le 21 juillet 2022.

Le temps de la création

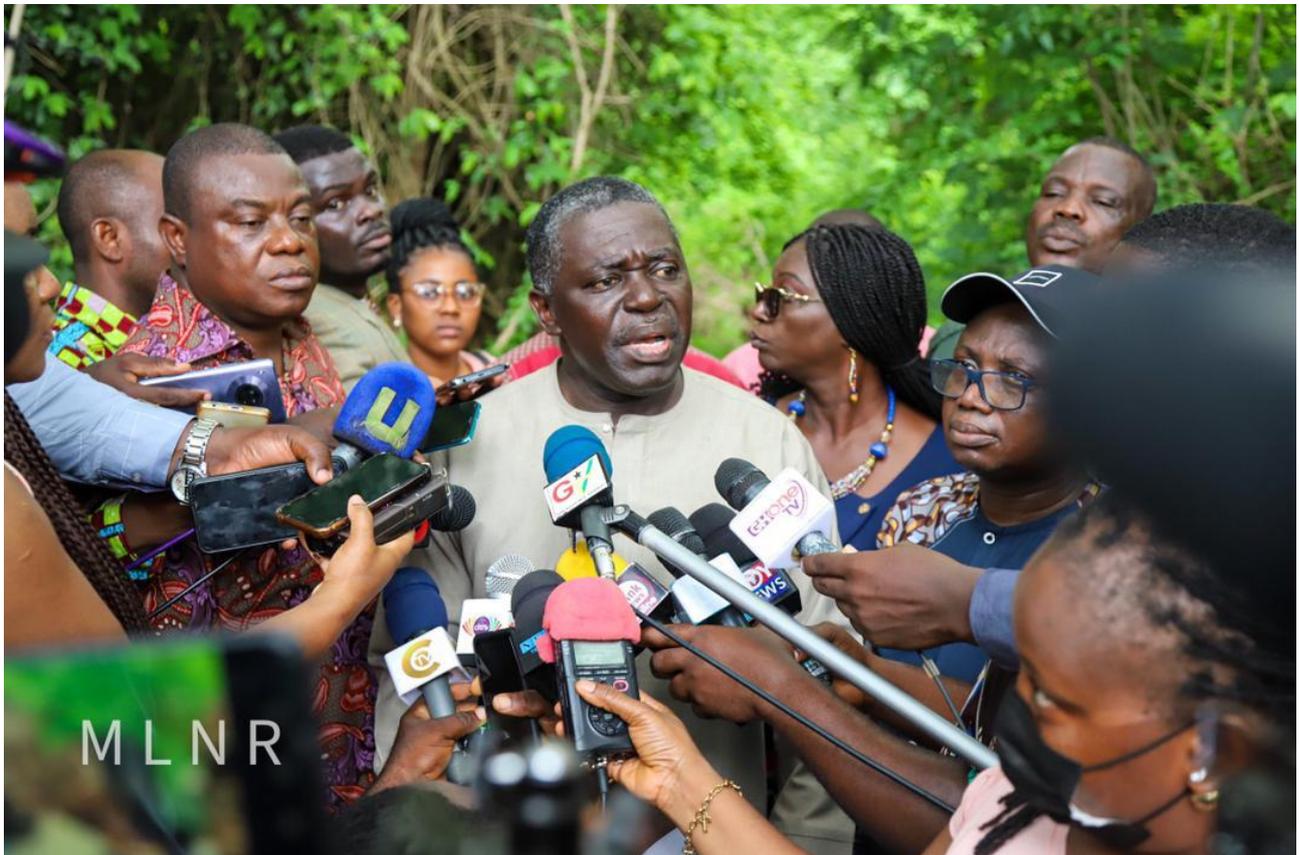
Selon l'Église catholique, le Temps de la création est une période au cours de laquelle l'église, à travers un dialogue œcuménique (inter religieux), invite l'humanité à renouveler sa relation avec le créateur et la création, à travers la célébration, la conversion et l'engagement commun. Le Temps de la création est une célébration œcuménique annuelle de prière et d'action pour la planète.

Cet appel du pape qui fait écho à l'encyclique Laudato si', s'accompagne de l'intention de prière. « Pleurons avec le cri amer de la création, écoutons-la et répondons par nos actes. Afin que nous et les générations futures, nous puissions encore nous réjouir au doux chant de vie et d'espérance des créatures », a conclu le Pape François, indiquant qu'il s'agit de converger ensemble vers des principes communs, pour arrêter l'effondrement en cours et sauver la biodiversité.



Zubaida Ismail (Ghana) ; Tree planting is not over – take advantage of the rains: Benito urges ; Zami Reports, 29 July 2022.

To access the article : <https://zamireports.com/tree-planting-is-not-over-take-advantage-of-the-rains-benito-urges/>



The deputy minister of Lands and Natural Resources in charge of Forestry Mr Benito Owusu-Bio addressing the pressmen during a visit to the Achimota Forest. Image: MLNR.

Mr Benito Owusu-Bio, the deputy minister for Lands and Natural Resources, advises Ghanaians to plant trees while the country is still in its rainy season. While the Green Ghana Day celebration may have ended, Mr Owusu-Bio revealed exclusively to ZAMI Reports that the afforestation push is still going on and that residents can “choose free tree seedlings from some designated sites to plant.”



The Member of Parliament for the Atwima Nwabiagya North constituency says there are nurseries that offer seedlings all year round.

According to Mr Owusu-Bio, “Trees are nursed for reclamation purposes in three centres under the Alternative Livelihood Project, and those centres have seedlings that are currently mature for picking.”

“Currently, there are seedlings in four regions. The Ashanti region’s Akdinkra and Fufuom, the Brong-Ahafo region’s Tetriche, the Eastern region’s Akwatia, and the Western region’s Akotom are the places where they are located. Additionally, we have seedlings that are now ready for picking.”

Ghana’s Bonne Challenge pledge

During the 21st Conference of the Parties (COP21), which led to the Paris Agreement, Ghana committed to reforesting almost two million (8,97%) hectares of its lost forest cover by 2030 under the Bonn Challenge. This amounts to an area of 238,873 hectares, or around 1.05 per cent of its 22, 754,000 acres of total forestland. As a result, the nation will gain 83, 181 jobs and sequester 1,872,220 tons of carbon dioxide.

In light of this, the Green Ghana Day chairman is urging people to actively participate in tree planting throughout the year, not just on special days like the Green Ghana Day.

The Alternative Livelihood Development Programme was launched by the Ministry of Lands and Natural Resources in 2017 as part of the Mining Community Development Scheme of the Minerals Development Fund to ensure the socio-economic development of those residing in mining communities, particularly for those who are involved in illegal mining.

The Fund then started providing one million hybrid oil palm seedlings to mining towns each year as an alternative to galamsey. This is consistent with efforts to stop illegal mining, land degradation, and the exploitation of forest reserves by illegal miners.

Green Ghana Day

On June 11, 2021, as part of Green Ghana Day, the President of the Republic of Ghana H.E. Nana Dankwa Akufo-Addo organized the planting of seven million tree seedlings across the sixteen regions of Ghana. two million more than the initial budgeted amount.

‘Let’s Go Planting Day’ is a celebration to “create and enhance national awareness on the necessity of collective action towards the restoration of degraded landscape in the country, Inculcate in youth the value of planting and nurturing trees and their associated benefits, Mitigate watersheds, and Enhance livelihoods towards communities through engagement in the production of trees seedlings.”



The distribution of 22,671,696 million seedlings from the government's nurseries was part of the 10th of June celebration in 2022, according to Owusu-Bio, the national coordinator of the Green Ghana Planning Committee, which had a preliminary goal of twenty (20) million trees.

Department heads, ministers of state, diplomats, students, singers, and all other citizens gathered at the gathering to discuss how to green the country.

Le Papyrus

Edem Dadzie (Togo) ; Exploitation du pétrole et du gaz dans les aires protégées : Malgré les interpellations d'Africa Coal Network, le gouvernement de Félix Tshisékédi reste sourd ! Le Papyrus, 29 juillet 2022.

Pour accéder à l'article : <https://lepapyrus.info/exploitation-du-petrole-et-du-gaz-dans-les-aires-protégees-malgre-les-interpellations-dafrica-coal-network-le-gouvernement-de-felix-tshisekedi-reste-sourd/>

87





Dans un communiqué en date du 18 juillet 2022, le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a décidé de lancer des appels d'offres pour attribuer 27 blocs pétroliers et 3 blocs gaziers dans les bassins sédimentaires dont dispose le pays. Malgré les interpellations de la société civile, le président Félix Tshisékédi et son gouvernement avancent les yeux fermés.

« Le chien aboie, la caravane passe ». C'est par cet adage que l'on peut qualifier l'attitude qu'adoptent les autorités de la RDC. Le pétrole, le charbon et le gaz naturel sont des énergies fossiles qui polluent énormément, contribuent au réchauffement de la planète, à la destruction de la biodiversité, et créent de sérieux problèmes de santé.

Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, les gouvernements ont pris l'engagement de réduire progressivement la part de ces sources d'énergies dans leurs mix énergétiques et d'aller vers les énergies renouvelables, propres, respectueuses de l'environnement, de la santé et des droits de l'Homme. Malheureusement, l'on assiste au grand retour vers ces énergies.

Les incessantes interpellations ne servent donc à rien ? Certains diront que l'Afrique a besoin de ces ressources pour se développer et mettre fin à sa dépendance vis-à-vis des puissances étrangères. Supposons que ces personnes aient raison. Posons-nous alors cette question : à qui profite l'exploitation des ressources minières de la RDC depuis des décennies ?

Malgré ces richesses qui profitent au monde entier, les populations de la RDC sont parmi les plus pauvres au monde. Elles sont obligées de fuir des conflits toute leurs vies. Au point où elles commencent à demander à la mission des Nations unies qui est présente dans le pays depuis plus de 20 ans, de s'en aller.

Qu'est-ce qui nous garantit qu'après avoir détruit la biodiversité et pollué l'environnement pour extraire son pétrole et son gaz, la RDC va devenir un pays prospère ? « C'est presque toute la RDC, notamment ses forêts qui sera embrasé par l'exploitation de ces énergies fossiles », déplore Faustin Nyebone, membre du réseau Africa Coal Network (ACN), section de la RDC.

Un plaidoyer est mené au niveau international en collaboration avec ACN-Sénégal et ACN-Cameroun auprès du président sénégalais Macky Sall pour la préservation de la région des grands Lacs africains qui fait aussi partie des blocs. Une pétition a recueilli plus de 100 000 signatures pour rejeter ce projet mercantiliste et anti-écologiste.

Les autorités minimisent toutes ces voix. « 100 000 personnes, c'est bien, mais nous représentons un pays et les intérêts de près de 100 millions d'habitants et nous n'allons pas subir le diktat des ONG », a rétorqué Didier Budimbu, le ministre des Hydrocarbures de la





RDC. Mais, qui a dit que c'est la voie pour l'Afrique d'atteindre la croissance économique et le développement ? Que fait-on de la bioénergie, de l'hydroélectricité, de l'énergie solaire ? La préservation des aires protégées en elle-même contribue au bien-être des populations locales qui organisent les activités économiques autour de ces zones.

L'expérience a prouvé dans plusieurs pays que l'exploitation des énergies fossiles ne profite pas aux populations locales, mais aux multinationales. Le gouvernement congolais devrait réfléchir à l'avenir de sa population avant de continuer ce processus.

